

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:                      **Pagination multiple.**

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# CANADA-REVUE

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

VOL. III

MONTREAL, 3 DECEMBRE 1882.

No 24

## A L'ARCHEVECHE

Mardi dernier, Messieurs Louis Fréchette, Arthur Globensky et Calixte Lebeuf, amis du CANADA-REVUE, mais entièrement désintéressés pécuniairement dans l'entreprise, se sont rendus, à la demande expresse des directeurs, auprès de Monseigneur l'Archevêque de Montréal pour avoir de lui quelques explications sur la mesure prise à notre égard dans le mandement épiscopal lu le 12 novembre.

La presse s'étant occupée de cette démarche d'un ordre absolument privé, et ayant, par ignorance, dénaturé l'objet et la nature de l'entretien, nous allons en donner un résumé exact qui coupera court à toute interprétation erronée et à toute fausse notion.

On sait que dans le numéro paru le 19 novembre nous avons déclaré renoncer à publier *Les Trois Mousquetaires* dont nous avions annoncé l'apparition et nous pensions que cet acte de déférence aurait pour effet de faire disparaître les obstacles mis à la libre circulation de notre journal, irréprochable à tout autre égard.

Munis de ces instructions, ces Messieurs se sont présentés à l'Evêché, et ont été introduits auprès de Monseigneur Fabre, qui, prévenu, les attendait, et les a du reste reçus avec la courtoisie qui le distingue et que, dans ce cas, nos amis aiment à reconnaître tout spécialement. Tout préambule était parfaitement inutile, et la question a été de suite posée sur son vrai terrain : sur la démarche même qui avait provoqué l'entrevue,

Nos amis ont fait valoir le fait que la condamnation de l'Index atteignait en bloc l'œuvre d'Alexandre Dumas mais pas *Les Trois Mousquetaires* en particulier; que c'était l'ouvrage le plus inoffensif possible; qu'il était autrement moins dangereux que les mièvreries de Georges Ohnet, de Delpit et consorts, dont se délectent des familles pieuses; qu'on pouvait laisser ce livre entre les mains même des enfants; qu'en France c'était, à vrai dire, le premier roman dont on leur permit la lecture tout comme les jeunes anglaises débutent par Walter Scott, mais que cependant le journal avait consenti à ne pas publier un feuilleton auquel on semblait avoir objection.

Néanmoins, il leur a été impossible d'obtenir une concession, même un encouragement.

Monseigneur est resté impassible.

Lorsqu'on lui demanda pourtant, si le fait de s'abstenir de ce qu'il considère ou semble considérer, car il n'a pas donné son avis, une œuvre pernicieuse allait lui permettre de relever l'interdit dont il nous a frappés, il a répondu évasivement en disant:

— Ah! il n'y a pas que cela.

Là-dessus, nos amis ajoutèrent:

— Nous le soupçonnions, Monseigneur, et c'est pour cela que nous sommes auprès de vous; nous vous prions, en braves enfants de l'Eglise, de vouloir bien spécifier ce que vous reprochez au CANADA-REVUE en dehors de ce roman, afin que nous puissions trouver un point de discussion amicale et établir ainsi nos pourparlers.

— Vous me demandez, Messieurs, dit l'Arche,

vêque, une réponse qui ne pourrait être faite que par écrit à une demande par écrit.

— Aussi, Monseigneur, ce que nous désirons pour le moment c'est de savoir si Votre Grandeur serait disposée à nous donner cette réponse par écrit. Nous désirerions voir préciser ce que vous avez cru bon de censurer dans les articles du CANADA-REVUE, les points de doctrine, par exemple.

— Ah! interrompit Monseigneur, il n'y a pas que la doctrine, il y a aussi la discipline de l'Eglise.

— Eh! bien alors, pourriez-vous nous indiquer en quoi nous avons manqué à la discipline de l'Eglise?

— Voyez-vous ce qu'il y a, c'est le ton du journal.

— Le ton?

— Eh! bien oui, vous vous occupez de la conduite et des réformes du clergé; ce sont là des choses qui peuvent se régler sans les journaux. Les journaux n'ont rien à voir là-dedans. C'est à moi que les mauvais prêtres doivent être dénoncés, et j'en ferai mon affaire.

— Mais ne savez-vous pas, Monseigneur, qu'une foule de gens sont convaincus que votre autorité a besoin d'être soutenue par le public pour réprimer les abus et corriger les prêtres indignes. Ils se rient de vous. L'un d'eux, dont nous pouvons citer le nom, vous appelle *vieux torchon*.

— Pas en chaire, toujours!

— Non, Monseigneur, mais enfin il le dit à qui veut l'entendre. Ces prêtres-là comptent trop sur votre bonté, sur votre pardon. Ils vous disent qu'ils n'y retourneront plus, que le public n'en sait pas un mot, qu'il n'y a pas de scandale, et, avec le bon cœur qui vous gagne tant de sympathies, mais qui fait peut-être votre faiblesse, vous pardonnez. Ces prêtres vous trompent, Monseigneur, les choses sont connues, le scandale est répandu au loin, la réputation des bons prêtres en souffre et vous passez pour pactiser avec ces infamies. Le CANADA-REVUE en livrant les prévaricateurs à la publicité vous donne une force immense pour sévir. Un prêtre qui faisait le scandale de toute la ville de

Montréal, depuis dix-sept à dix-huit ans, vient d'être chassé. Par qui? Par le CANADA-REVUE.

— C'est à savoir, fait Monseigneur.

— Par le CANADA-REVUE, Monseigneur, reprend l'un de nos délégués. Le coupable l'a déclaré lui-même.

En somme, depuis que le CANADA-REVUE a pris en mains la cause de la morale et a rompu avec la tradition qui consistait à cacher les abcès, il a fallu faire d'importantes réformes qui sont un soulagement pour le clergé honnête. Ces réformes ne sont pas toutes effectives, il y en a beaucoup d'apparentes; une masse de ceux qui sont atteints n'ont fait que changer le théâtre de leurs exploits; mais si le CANADA-REVUE continue, comme nous n'en n'avons aucun doute, sa vigoureuse campagne, cette manière de punir, qui consiste à promener dans le pays des membres gangrenés, aura elle aussi une fin, et il faudra que l'impputation soit consommée.

Pendant tout ce temps, l'Archevêque, pensif ne disait pas un mot.

— Avez-vous lu le CANADA-REVUE, Monseigneur?

— J'en ai lu quelques numéros seulement.

— Si vous nous indiquiez dans les numéros que vous avez lus, ou dans ceux qu'on a lus pour vous, les articles auxquels vous avez objection, cela donnerait aux directeurs le moyen d'entrer en pourparlers et de voir s'il ne serait pas possible de s'entendre pour éviter un conflit. Ils ne demanderaient pas mieux que de vous donner satisfaction, si...

— Alors, dit Monseigneur, vous mettez un si conditionnel?

— Assurément, Monseigneur, c'est même la seule raison d'être de notre entrevue. Si les directeurs étaient décidés à se soumettre à n'importe quelle décision arbitraire, nous ne serions pas ici auprès de vous à faire une démarche filiale qui mérite un encouragement paternel. C'est aux enfants à faire les premiers pas, mais il n'est pas défendu au père de venir un peu au devant d'eux pour les accueillir.

— Il me faut une soumission péremptoire et d'avance, a répondu l'Archevêque; du reste, vous me demandez des choses qui nécessitent

trop de travail. Cela m'obligerait à faire une étude du CANADA-REVUE.

— Mais vous n'êtes pas seul, Monseigneur, vous nous l'avez donné à entendre il y a un instant ; d'ailleurs, permettez-nous de nous étonner que vous ayez lancé votre mandement sans cette étude préalable.

Silence.

— Si je ne me trompe, fit un de nos délégués, la principale objection au CANADA-REVUE se résumerait dans la prétention au droit de dénoncer et de condamner les prêtres scandaleux et dangereux ?

— Oui, dit Monseigneur, — à peu près. Personne n'a le droit de dénoncer un prêtre à d'autre qu'à moi.

— Mais si l'on vous dénonce un prêtre corrupteur de l'enfance et des femmes, viendrez-vous dire bien haut aux pères de famille qu'ils doivent se défier de ce prêtre-là ?

— Ce serait difficile.

— Alors, Monseigneur, au nom des directeurs du CANADA-REVUE, nous vous déclarons franchement que les maris et pères de famille ne se soumettront jamais à cela. Un mari ou un père qui surprend un prêtre en train de séduire sa femme ou de corrompre son enfant a, de par toutes les lois divines et humaines, le droit de le châtier corporellement ; comment voulez-vous lui défendre de dénoncer le corrupteur ou le séducteur ?

C'est très beau, Monseigneur, de s'en rapporter à vous, parce que nous reconnaissons en vous un homme juste et droit ; mais il ne s'agit pas du plus ou moins de confiance que nous pouvons avoir en votre personne, il s'agit d'un principe. Il y a d'autres évêques dans le pays, et, d'ailleurs, vous-même vous aurez un successeur.

Ici intervinrent nombre d'allusions personnelles avec noms, dates et faits à l'appui, et nous devons rendre cette justice à Monseigneur qu'il écouta, avec sa bienveillance accoutumée, cette longue série de crimes sur lesquels nous aurons à revenir un jour, et n'essaya pas à s'insurger contre les faits ; cependant, après avoir réfléchi longuement :

— Il faut pourtant une soumission sans conditions, dit-il.

— Ceci est IMPOSSIBLE, Monseigneur, telle fut la réponse unanime de nos amis. Une soumission comme vous la désirez, Monseigneur, ne peut même pas être discutée. Les directeurs qui nous ont envoyés vers vous n'entendent pas faire autre chose que des concessions dignes. En dehors de ces concessions dignes, ils ne reculeront pas d'une semelle. Ils sont décidés à lutter contre toute décision arbitraire ; ils entendent poursuivre et en appeler, s'il est nécessaire, au Conseil Privé. Jugez un peu ce qui arriverait si vous succombiez !

— Ah, oui, mes pauvres enfants !

— Des citoyens, continua l'un des interlocuteurs, sont disposés à fournir tous les fonds nécessaires pour soutenir un procès éclatant. Souvenez-vous que, depuis l'affaire Guibord, l'atmosphère religieuse au Canada était sereine. En ce moment l'orage s'amencelle, il se prépare un coup de foudre terrible que vous, Monseigneur, pourriez et devriez éviter pour le bien de l'Église au Canada. Voyez, le peuple est monté, et parle aujourd'hui librement des choses qu'il avait vues et sur lesquelles il avait gémi depuis tant d'années sans oser ouvrir la bouche. L'œil est aux aguets, et tout est percé à jour ; les hypocrites fraudes sous lesquelles se cachaient les plus immondes profanations ne sont plus un refuge pour personne. Tout se sait, et l'indignation comme une marée montante s'est élevée jusqu'à la bouche de ceux qui souffrent. Prenez garde qu'elle déborde, rien n'arrêterait le torrent que vous pouvez encore contrôler et détourner, si vous consentez à écouter la voix de l'opinion publique. N'attendez pas cependant ; plus tard, il serait trop tard.

Il y a longtemps, à propos de politique, par exemple, que notre clergé reçoit des avertissements et des conseils. En a-t-il profité ?

Il y a longtemps que les vrais amis du clergé et de la religion, ceux qui savent parler aux prêtres et aux évêques, la tête haute, leur disent : Déliez-vous, vous êtes trompés, vous êtes aveuglés, vous ne voyez pas venir la tempête, vous vous endormez dans une fausse sécurité, le réveil sera terrible.

On n'a pas voulu les écouter, on sait ce qui en est advenu. Aujourd'hui on ferme encore

les oreilles aux avis des honnêtes gens pour ne les ouvrir qu'aux suggestions des intrigants, des petits orgueilleux, des hypocrites flagorneurs et de ceux qui ont peur de voir dévoiler leurs turpitudes.

— Ah ! dit tristement l'Archevêque. Je ne suis pas tout seul, que voulez-vous !

— Nous le savons, Monseigneur ; mais que Votre Grandeur réfléchisse à ceci : Nous et nos mandants nous sommes autrement mieux disposés envers le clergé et la religion que ceux qui vous ont conseillé le mandement auquel le CANADA-REVUE ne veut pas se soumettre, convaincu d'avoir le bon droit de son côté.

Pendant tout le temps l'Archevêque, pensif et soucieux, vraie statue de la désolation, écoutait presque toujours sans interrompre. Son œil largement ouvert semblait contempler dans le lointain les tristes tableaux qu'on déroulait devant lui. Cependant, pas un muscle ne tressaillait, pas un éclair de volonté ne surgissait dans son regard atone. On eût dit que l'inévitable avait mis sur lui le sceau de sa puissance.

L'entrevue était close, la cloche sonna le souper, et nos amis prirent congé du vénérable prélat, aussi attristés que lui, en songeant que, dans cette entrevue, peut-être, le clergé canadien venait de perdre un terrible enjeu.

LA REDACTION.

## RACE INFÉRIEURE

Les journaux anglais ne se gênent plus pour nous dire que nous sommes une race inférieure. Nos journaux canadiens-français protestent ; quelques-uns reproduisent ces diatribes, et en jettent la responsabilité sur leurs adversaires politiques.

Il peut y avoir du vrai dans ces récriminations, mais nous ne croyons pas que la politique soit la seule cause, ou soit même la cause principale de ce degré d'infériorité dans lequel tous nos journaux reconnaissent que nous sommes situés.

Nous ne sommes pas une race inférieure, tant s'en faut ; nous sommes même, au contraire, une race fort intelligente, mais notre intelligence a été mal cultivée ; nous avons du talent tout plein la tête, mais il est resté là ; nous sommes énergiques et pleins de courage, mais on nous a toujours défendu de faire usage de ces armes ; nous sommes braves et prêts à affronter toutes les misères, à entreprendre toutes les luttes, mais on nous a toujours prêché l'obéissance passive. Non, nous ne sommes pas une race inférieure,

mais nous agissons toujours en race inférieure ; nous nous conduisons toujours et partout en race inférieure.

Où sont nos grands hommes ?

Peut-on faire construire un pont sans faire venir de l'étranger des ingénieurs ? où sont nos grands ingénieurs canadiens-français ?

Peut-on faire analyser la moindre substance chimique sans avoir recours aux analystes étrangers ? où sont nos grands chimistes canadiens-français ? où sont nos Pasteur ?

Où sont nos grands électriciens canadiens-français ? où sont nos Edison ?

Où sont nos grands architectes canadiens-français ? où sont nos Eiffel ?

Où sont nos grands mathématiciens canadiens-français ?

Où sont nos grands directeurs canadiens-français de nos grandes usines ou de nos grandes manufactures ?

En trouve-t-on à la tête des compagnies de chemins de fer ou de bateaux ; en trouve-t-on à la tête de nos institutions financières, banques, assurances, etc. ?

Où sont nos grands médecins canadiens-français ? Ceux qui dépassent en savoir, en science et en connaissances médicales leurs confrères ne nous viennent-ils pas de l'étranger, de France généralement, de ce Paris tant conspué dans certains quartiers ?

Avons-nous un seul écrivain, à part Fréchette, qui ait fait sa marque dans nos lettres ? Avons-nous même une littérature canadienne française qui soit digne d'être appelée littérature ? Où sont nos historiens, nos philosophes, nos poètes, nos romanciers, nos journalistes ?

Où sont nos acteurs et nos actrices ? où sont nos Coquelin et nos Sarah Bernhart ?

Où sont nos grands militaires canadiens-français ? où est notre armée ? Avons-nous des orateurs qui puissent être comparés à ceux des Etats-Unis, de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Espagne, etc. ?

Où sont nos grands diplomates canadiens-français ?

Sur le banc, au barreau, dans la chaire, trouve-t-on des Pothier, des Lachaud, des Freppel ?

Non, rien, absolument rien qui ressemble aux lumières qui éclairent les autres peuples.

Pourquoi cela ?

Voici, en deux mots, la réponse à ce pourquoi :

1. Ignorance ;
2. Mauvaise éducation.

L'ignorance n'est pas un vice, mais c'est ce qui se rapproche le plus du vice.

Nous sommes ignorants et, comparativement aux autres peuples libres, nous sommes d'une ignorance crasse.

Ce n'est pas le peuple seul qui est ignorant ; nous le sommes sur toute la ligne, c'est-à-dire, que ceux que l'on appelle des hommes instruits ne le sont pas autant qu'ils devraient l'être, c'est-à-dire, que la classe instruite ici est une classe à demi-instruite seulement ; et encore.

A qui la faute ?

Certes, comme nous le disions en commençant cet article, ce n'est pas le talent qui a manqué, c'est le système qui a créé des avortons.

Qui possède ce système, qui l'exploite ?

Il n'est pas difficile de trouver la réponse à cette question et de pointer du doigt ceux qui ont en mains, depuis cinquante ans et au delà, tout notre système d'éducation.

A chaque instant vous les entendez se vanter qu'ils ont fait le pays et ont trouvé et donné cette éducation sans pareille, qui a enfanté cette légion, invisible à l'œil nu, de grands hommes de toutes les espèces, dont l'énumération vient d'être donnée.

Si encore on s'était contenté de cacher aux aspirants à l'instruction les secrets des sciences, des lettres, des beaux-arts (j'oubliais nos grands peintres canadiens-français et tous nos grands artistes canadiens-français), si encore on s'était contenté, dis-je, de leur cacher les secrets de l'histoire, de la géographie, des mathématiques, etc., etc., ce serait à demi-mal; mais le pire de tout, c'est qu'on leur a donné une fausse instruction, des notions fausses, et une éducation encore plus fausse.

Et voilà comment il se fait que nous soyons dépareillés sur la terre!

Voyez notre belle éducation qui tient la main à notre instruction.

Les deux font la paire. Elles proviennent de la même source et se ressemblent comme deux gouttes d'eau.

Nous avons reçu une instruction bâtarde et nous possédons une éducation d'avachis.

Voilà les deux causes de notre infériorité apparente; nous ne sommes pas une race inférieure, mais nous sommes inférieurs aux autres. Nous pourrions être, comme nos cousins de France, des supérieurs aux autres; nous avons tout ce qu'il faut pour cela, mais nos maîtres ne l'ont pas voulu et, ce qui pis est, ils ne le voudront jamais. Il faudra se débarrasser d'eux, par un coup violent, ou leur arracher, lambeau par lambeau, le pouvoir autoritaire qu'ils exercent sur nous tous, de toute manière et dans tous nos rapports sociaux, d'affaires, domestiques, religieux, etc., etc.

Notre éducation est à refaire, du haut en bas de l'échelle.

Le père de famille et la mère n'apprennent que la soumission passive, soit au collège, soit au couvent, soit à l'école primaire; soit encore du confesseur, de la chaire ou du prêtre. Ils ne peuvent à leur tour enseigner autre chose à leurs enfants, et ils sont même obligés de le faire. Conséquence naturelle de ce principe fondamental de notre société: le manque d'initiative, l'affaïssement de l'intelligence et, finalement, l'abrutissement.

Il va de soi que tous n'atteignent pas cette dernière conclusion, mais nous en souffrons tous, plus ou moins.

Nous souffrons tous d'une certaine timidité, qui nous rend craintifs et nous empêche d'avoir confiance en nous-mêmes.

Nous sommes tous, plus ou moins, des écoliers, qui avons peur du maître. Nous pourrions faire mieux, mais nous craignons tellement de déplaire que nous sommes gauches et incapables de mieux faire.

Nous sommes en tutelle continue: tutelle politique, tutelle nationale, tutelle religieuse.

Nous ne pouvons rien faire, rien tenter sans demander permission à l'*Ordinaire*. Si nous osons quelque chose, un

mot, un rien, crac! ça y est, excommuniés, anathématisés, dénoncés de toutes façons, poursuivis jusque dans nos foyers, traqués dans nos enfants, ruinés dans nos biens.

Comment voulez-vous qu'on ne s'avachisse pas à vivre dans de pareilles conditions?

Aussi, jetez les yeux dans les campagnes; conversez un peu avec ces pauvres ignorants; timides, honteux, niais, mais dont l'œil brille encore du reflet de l'intelligence naturelle, et vous resterez anéantis en présence de cette abjection convaincue et de ce fanatisme qui ferme les yeux à toute lumière.

L'été dernier je parlais politique avec quelques-uns d'entre eux, quand la conversation finit par tomber sur le défunt Sir John A. Macdonald.

Un des plus riches et des plus respectables, un ex-marguillier, et un conservateur à tout crin, me demande tout à coup: — Ce Sir John, était-il catholique?

— Non, que je lui réponds, il ne l'a jamais été.

— C'est une canaille, qu'il me dit, un bon à rien, un protestant!!

— Oui, mais vous avez voté pour lui pendant cinquante ans?

— Pas vrai, j'ai toujours voté pour M. le curé!

La discussion était finie; encore deux réflexions de plus et j'allais m'aliéner toutes ces bonnes âmes, qui étaient sérieuses et en harmonie avec leur éducation domestique, sociale, religieuse.

Il est encore étonnant que le crétinisme ne finisse pas par prendre racine et fleurir chez ces êtres.

Dans le même endroit, le curé avait prêché (et je l'ai entendu de mes oreilles), le dimanche précédent, qu'un homme avait beau être un bon père de famille, un citoyen honnête, payant ses dettes et ne faisant aucun tort à personne, enfin irréprochable, s'il n'écoutait pas son curé en tout et sans murmurer, c'était un indigne, une canaille, et les gens respectables ne devaient pas le regarder, ni faire d'affaires avec lui.

Je fus tellement frappé de ce langage que j'en parlai au médecin de l'endroit, son ami, qui me dit en riant: "C'est comme cela tout le long de l'année; il en veut à notre maire!"

A part moi je me dis: si c'est comme cela tout le long de l'année, je plains les pauvres diables qui sont forcés de l'écouter, et ce n'est pas ici que je trouverai un peuple éclairé, instruit, renseigné et dépourvu de préjugés et de fanatisme.

Je ne me trompais pas; quinze jours après, le même bon curé faisait une sortie stupide contre la presse, qui cherchait à faire pénétrer jusque chez lui les rayons de sa lumière vivifiante.

C'est une exception, celui-là, me direz-vous? Malheureusement, non; il est dans la note générale: tenir le peuple, c'est-à-dire, tout le monde, autant que possible, dans l'ignorance la plus parfaite, dans la soumission la plus abjecte, et tondre sur le dos de tous, à la faveur des ténèbres, c'est là le premier CREDO de tout bon curé dans notre chère Province de Québec.

C'est là l'enseignement, en gros et en détail, de notre épiscopat canadien-français.

Et vous avez maintenant la clef du mystère !

Nous ne sommes pas une race inférieure, mais nous sommes, par notre ignorance et par notre fausse éducation, des inférieurs ; et vous savez à qui la faute.

Continuez à ne lire que ce que ces messieurs vous disent de lire ou à ne pas lire du tout, ce qui est encore mieux pour eux ; continuez à courber la tête et l'échine et vous serez bientôt un peuple d'ilotes, s'il en reste assez de ce côté-ci de la ligne 45ième pour former un peuple.

FLUTE.

#### EDUCATION

### DÉLATION ET MOUCHARDISE

Quelle idée vous faites-vous d'un élève qui joue le rôle de mouchard et de délateur, qui guette tout ce qui se passe à l'étude, en récréation, à la promenade, pour rapporter ensuite, EN SECRET, au maître ou au directeur ce qu'il sait ou croit savoir, ou tout simplement ce qu'il invente, s'il en veut à quelques-unes de ses victimes ?

Que pensez-vous de l'éducateur de la jeunesse qui non seulement tolère, mais encourage les rapporteurs et les espions ?

Le premier a tous les instincts, toutes les dispositions pour faire un lâche et un hypocrite ; plus tard, dans la vie, il trahira ses amis, il ne reculera ni devant le mensonge, ni devant les moyens les plus perfides pour atteindre un but quelconque. Le sentiment de l'honneur sera nul chez lui ; il n'aura souci que d'une chose : ne pas se faire prendre ; pourvu qu'il ne se mette pas dans de mauvais draps, il se croira tout permis.

Le second a une idée complètement fautive de sa mission. Il peut agir de bonne foi ; il peut croire que la délation érigée en système est nécessaire au bon fonctionnement d'une école, comme sous les gouvernements absolus d'autrefois on croyait à la nécessité d'une police secrète et des lettres de cachet. Mais ces temps-là sont passés.

Tout accusé a droit à un procès équitable dans lequel il est confronté avec son accusateur. S'il est vrai que l'école est le premier stage où l'enfant doit faire l'apprentissage de la vie pratique, pourquoi tolérer dans les écoles ce que tout le monde dans la société considère comme une bassesse ? Qu'un officier public chargé de veiller à l'exécution des lois fasse tout son possible pour découvrir et faire punir ceux qui les transgressent, à cela il n'y a rien à dire. C'est son devoir pour lui d'en agir ainsi. Mais on n'a que du mépris pour les vils délateurs, qui, par intérêt ou par vengeance, vont jusqu'à tendre des pièges aux citoyens pour provoquer l'occasion de les faire mettre à l'amende, comme la chose s'est vue plusieurs fois à Montréal ; ceux-là on ne les croit pas même sous serment.

Certainement, il peut se présenter des circonstances où la dénonciation est un devoir. On me dispensera de citer ici des exemples. Alors le but de la dénonciation n'est pas d'exercer une vengeance personnelle contre quelqu'un, mais de protéger la société contre les malfaiteurs, de sauver peut-être du déshonneur le foyer domestique.

Ce qui est vrai pour la société en général est vrai pour l'école en particulier.

Sous un gouvernement despotique, quel est le plus grand mal, le crime des crimes ? c'est de ne pas s'aplatir devant le souverain et ses favoris ; c'est d'oser trouver des défauts et des faiblesses chez ceux qui commandent ; c'est d'oser protester contre les abus de pouvoir ; c'est de réclamer ses droits d'homme libre. On appelle cela manque de respect envers l'autorité, insubordination, haute trahison. Le cachot, la confiscation des biens, la peine capitale, attendent ceux qui osent donner le moindre signe d'existence personnelle. Une plaisanterie inoffensive, un mot offensant à l'adresse d'un despote, attirent des punitions plus atroces que les plus grands crimes contre le droit commun. Il fut un temps où le souverain avait droit de vie et de mort sur ses sujets. Si nous vivions sous un régime semblable qu'on nous a si souvent dépeint au collège, mais sous d'autres couleurs, il y aurait, au point de vue de la sécurité personnelle de l'élève devenu homme, un certain avantage à paralyser tous les ressorts de sa volonté pour le faire obéir comme un cadavre. En portant son joug comme un bœuf, en subissant toutes les injustices, toutes les avanies, en se soumettant aveuglément à tout ce qu'on exige de lui, le sujet d'un roi despotique peut échapper à la prison, à la confiscation, et son ambition ne doit guère aller plus loin, s'il veut rester simple particulier. Mais pour arriver à un poste quelconque, pour devenir un favori du pouvoir, il doit savoir flatter, trahir, espionner, flagorner, user de perfidie et d'astuce.

N'est-ce pas ce qu'on a vu et ce qu'on voit actuellement dans la province de Québec, depuis qu'on s'est écarté de la voie constitutionnelle, qu'on a foulé aux pieds les traditions saines du gouvernement représentatif ?

Rétrécissons le cercle, et voyons le résultat pratique obtenu dans une maison d'éducation où la délation est encouragée, où les élèves sont à la merci de quelques espions, sur lesquels tombent toutes les faveurs.

Les choses, sur une plus petite échelle, se passent absolument comme sous un gouvernement despotique. Ce qui occupera le plus le professeur, ce sera de savoir ce que les élèves diront de lui. Malheur à ceux qui auront laissé voir qu'ils connaissent ses défauts et ses ridicules ! Il saura bien inventer le moyen de les trouver en défaut, de les punir, de leur rendre l'existence aussi dure que possible. Et pendant ce temps le méprisable délateur se réjouira de voir ses victimes humiliées, bafouées, maltraitées de mille manières. Il aura recours aux mensonges, à l'imposture, au guet-apens si quelqu'élève lui porte ombrage. Il y a des professeurs qui ont la triste manie d'appeler pour la moindre chose les élèves en témoignage contre leurs condisciples. Cette manière d'agir n'est justifiable que dans les deux cas suivants, qui généralement se tiennent de près : s'il s'agit de sauver la morale des enfants, ou si l'honneur et la bonne réputation de l'établissement sont en jeu. Et qu'il faut alors de tact et de prudence ! Dans ce cas, ni le professeur ni l'élève ne doivent reculer devant un devoir pénible, mais ils doivent agir loyalement, sans idée de rancune ni de vengeance.

C'est ainsi que les choses se passent dans la vie ordinaire où l'élève devra plus tard tracer son chemin.

Dénoncer des malfaiteurs, des êtres dépravés, dangereux pour la société est un devoir de citoyen ; rapporter des commérages pour nuire à son prochain est un acte de lâcheté. Un professeur qui se venge sur un élève parce que celui-ci s'est permis de dire quelque chose de désagréable à son adresse est un esprit étroit, qui n'est pas plus à sa place dans l'enseignement que ne l'est un homme public qui ne sait pas prendre philosophiquement sa part des critiques et des taquineries dont il est l'objet.

Dans la même école on a tel professeur qui est aimé, respecté, obéi ; les élèves vont au-devant de ses desirs et peuvent tout faire pour lui. Tel autre est détesté ; sa présence seule est un supplice. Pourquoi cette différence ? ce sont pourtant les mêmes élèves. A ceux qui me lisent, je n'ai qu'à rappeler le séjour de l'école pour répondre à cette question. Quand on voit, par exemple, un rustre s'allonger le pied et dire à un élève : "*Baise ma botte,*" qu'est-il en droit d'attendre de cet élève ? Un professeur qui veut jouer au détective n'est pas un éducateur de la jeunesse. Il y a une manière de surveiller, de contrôler les élèves, mais cette manière ne doit pas être celle qu'on applique à la chiourme. Mettre les élèves sous l'impression qu'on les guette comme des malfaiteurs suffit quelquefois pour provoquer chez eux le désir de *jouer des tours,*" histoire d'essayer si on ne mettra pas la finesse du professeur en défaut.

Il n'y a pas longtemps, un élève me racontait le fait suivant : On avait fait une niche quelconque à un professeur. Celui-ci fit l'impossible pour découvrir le coupable, mais sans pouvoir y réussir. Furieux de son échec, il priva toute la classe de sa récréation pendant une semaine entière, tout cela pour une vétille.

Est-ce ainsi que les choses se passent dans un pays libre ? Cette frasque me rappelle celle d'un cheik arabe qui fit donner cinquante coups de fouet à dix individus, les premiers qu'il rencontra dans le chemin, pour punir un délit dont on n'avait pas pu découvrir l'auteur.

S'il se commet un crime quelque part, a-t-on coutume d'emprisonner tous les habitants de la localité ? Y a-t-il rien de plus révoltant pour un élève que de subir une punition qu'il n'a pas méritée ?

De tels abus ne sont pas absolument rares. Qu'on fasse une enquête, et on en verra bien d'autres.

Et que dire des surveillants qui vont jusqu'à fureter dans les pupitres et les valises qu'ils ouvrent à la cachette au moyen de fausses clefs ?

La correspondance des élèves dans certains collèges est soumise à une surveillance plus sévère que celle qu'on exerce à l'égard des forçats. Je comprends fort bien qu'il doit y avoir certaines restrictions dans l'intérêt de la moralité, car il ne saurait y avoir d'autre raison légitime. Mais on admettra bien que la morale n'est guère en danger quand un enfant écrit à ses parents. Il y a des raisons d'un ordre supérieur, que je ne développerai pas ici, mais que certainement les médecins, les prêtres et un bon nombre de parents ne connaissent que trop bien, pour

permettre aux élèves de correspondre librement avec leurs parents.

Pour me conformer au désir de Mgr Bégin, qui aime que l'on précise (il a raison), je demande donc que dans tous les internats, le secret de la correspondance entre les enfants et leurs parents soit déclaré inviolable, et que tout directeur ou professeur qui violera ce secret, ou empêchera de quelque manière que ce soit un élève d'écrire à ses parents, soit sévèrement puni.

Parents, qui avez des enfants éloignés de vous, exigez qu'ils puissent vous écrire quand ils le jugent à propos ; exigez qu'ils aient la plus parfaite liberté de vous faire connaître leurs plaintes s'ils croient en avoir. Vous serez juges ensuite.

C'est un principe dangereux et despotique que le maître a toujours raison et que l'élève a toujours tort.

Que de malheurs n'aurait-on pas évité si cette règle si sage avait toujours été observée ! Mais je laisse là ce point trop sensible.

Dans la société, même dans l'armée où la discipline est si rigide, on a le droit de pétition, on a le droit de se plaindre si on se croit lésé ou traité injustement. Pourquoi ne pas faire à l'école ce qui se fait dans la vie ? Pourquoi refuser à l'enfant le droit *naturel* d'avoir accès auprès de ses parents pour leur ouvrir son cœur et leur faire connaître ses joies comme ses peines ?

Pourquoi ne pas dire carrément à un élève prêt à faire son entrée dans la vie : *Voilà vos droits, voilà vos devoirs,* puisqu'il cessera d'être une machine à obéir aussitôt qu'il sera dans le monde.

Quand on étudie de près les règlements de certaines écoles et la manière d'agir de certains maîtres, on ne peut pas s'empêcher de s'écrier : Discipline ! discipline ! que de bêtises on commet en ton nom !

L'abbé Baillargé a été appelé à interpréter l'article du CANADA-REVUE où il est dit :

"Pour me résumer, M. l'abbé Baillargé n'est pas un aliéné ordinaire, c'est tout un hospice à lui seul."

Voici ses réponses :

L'article est injurieux parcequ'il m'offense. Il est très injurieux parcequ'il représente un professeur comme atteint de plusieurs branches de folie, et pour qu'un collège conserve un professeur aliéné il faut qu'il soit composé d'une bande de craqués.

En transquestion :

L'article incriminé signifie que je suis un imbécile pour le moins.

On a voulu tout critiquer chez moi et, de plus, mettre le sceau de l'asile sur le tout.

L'épithète d'aliéné s'applique à ma personne comme à mes œuvres.

N. de la R. — Inutile de dire que nous protestons contre l'interprétation donnée par l'abbé Baillargé à cet écrit.

M. l'abbé est trop sévère pour lui-même.

# CANADA-REVUE

PUBLICATION HEBDOMADAIRE

Publiée par la Compagnie de Publication du CANADA REVUE.

Directeurs :

Président : L. E. Morin, sr. ; Directeur-Gérant : A. Filiatreault ;  
J. Emile Vanier, J. A. C. Madore, Joseph Fortier.

Rédacteur-en-chef : MARC SAUVALLÉ.

Secrétaire de la rédaction : A. FILIATREAUULT.

PRIX DE L'ABONNEMENT \$3.00 PAR ANNEE.

Plus 50 cents pour livraison dans la ville de Montréal ; prix du numéro : 10 cents.

312 RUE CRAIG, MONTREAL.

B. P. BOITE 324.

Téléphone Bell 6826

Le texte de l'entrevue que nous publions en tête de ce numéro a été communiqué aux délégués qui avaient accepté la mission de voir Mgr Fabre au sujet de l'interdit placé sur le CANADA-REVUE. Ces messieurs en ont reconnu l'exactitude.

## A MES AMIS

A friend in need is a friend indeed.

Je remercie bien cordialement les amis qui m'ont causé une surprise si agréable samedi dernier. Certes, les cadeaux qu'ils m'ont présentés avaient beaucoup de valeur, mais j'estime infiniment mieux les bonnes paroles qui les accompagnaient, surtout dans un moment où il existe toute une conspiration pour me ruiner. Cette circonstance m'a démontré qu'il y a un grand nombre de gens parmi les nôtres qui ne veulent pas d'oppression, et qui sont décidés à protéger ceux qui luttent contre l'obscurantisme.

Encore une fois, merci.

A. FILIATREAUULT.

L'Université Laval est encore en butte à mille attentats ; la gent que nous avons dénoncée travaille sourdement à l'ébranler.

" De même que nous interdisons aux laïques d'usurper les droits du clergé, de même nous ne voulons pas que le clergé empiète sur les droits des laïques." [Innocent III, 4e concile de Latran, 12e œcuménique, chap. 42.]

Le clergé catholique de l'archidiocèse de Québec a transmis la jolie somme de \$38,727 à son Éminence le cardinal Tachereau pour le paiement de la dette de l'hôpital du Sacré Coeur. — *Le Monde*.

Nous trouvons joli le mot *jolie* accolé à \$38,727.

Paie, Baptiste !

Mgr l'Archevêque de Montréal partira à la fin de mois pour Rome.

On ignore les motifs réels de ce voyage, qui paraît être le fruit de certaines influences intéressées à ne pas laisser Monseigneur à portée de juger lui-même de la tournure des événements.

Il paraît qu'il n'y a rien de plus drôle que de faire faire la planche aux jolies baigneuses d'Orchard Beach.

Cette délicieuse plage aura un attrait énorme la saison prochaine.

Beaucoup de nos amis veulent en tâter. Nous ne voyons pas pourquoi les laïques ne se montreraient pas aussi vaillants que d'autres.

Louis Veuillot dans une de ses lettres nous dit :

" Grégoire VII citait souvent ce verset de Jérémie : "Maudit soit l'homme qui retient son glaive pour ne pas verser le sang ; car le respect de la justice, qui est la loi de Dieu, doit passer avant la déférence qui peut être due à l'homme ".

Dans ce temps là on ne pensait et on ne disait pas qu'il fallait à tout prix cacher toutes les saletés.

Il paraît que le motif le plus sérieux de notre interdiction est la teneur de nos articles sur la morale de certains membres du clergé.

En un mot, nous sommes privés des sacrements pour avoir relevé des faits vrais sur le compte de l'abbé Guyhot.

Ceux qui nous lisent sont dans le même cas.

Eh bien, nous voudrions savoir une chose.

L'abbé Guyhot, qui a commis toutes les saletés dont nous nous plaignons, est-il privé des sacrements, lui ?

Du témoignage de l'abbé Baillargé lors de l'enquête préliminaire tenue à Joliette.

Q.— N'avez-vous pas eu déjà dans *l'Étudiant* des démêlés avec M. Filiatreault ou le CANADA-REVUE avant la publication de l'article incriminé ?

R.— J'ai critiqué les articles du CANADA-REVUE relatifs à l'abbé Guyhot.

Q.— Est-ce bien là votre réponse ?

R.— Je veux dire en tant que le CANADA-REVUE a pris part à la campagne quasi-générale faite alors dans la presse à propos de l'abbé Guyhot.

Il a été dit certainement des choses vraies sur l'abbé Guyhot et je ne puis pas les démentir.

Nous empruntons ce qui suit à un journal français.

Nantes, 16 octobre.

Monsieur le rédacteur,

J'ai l'honneur de vous faire part d'un contraste assez piquant dont je viens d'être témoin dans cette bonne ville de Nantes, la plus civilisée de la Bretagne, aujourd'hui même, jour de l'arrivée du ministre de l'instruction publique.

Venu en curieux sur la place de la Préfecture pour voir arriver le cortège officiel, et me trouvant en avance, j'ai eu l'idée de me rendre dans une petite église située à côté pour la visiter. Elles sont très nombreuses à Nantes, petites et grandes. J'ai trouvé là, rassemblés, des gens à mine rébarbative et d'accoutrement bizarre écoutant le jargon barbare d'un prêtre, jargon dont je ne comprenais pas un mot. C'était un sermon fait en breton pour les gens de la ville qui ne comprennent pas le français et qui ignorent sans doute qu'ils sont des Français.

Voilà qui donne une triste idée de la population la plus catholique de notre mère-patrie.

— Grâce, grâce, mouchu L'Ambert ! je ne veux pas être coupé en morcheaux ! j'aime mieux manger la choupe !

Trois jours de soupe, et la force de sa constitution le tirèrent de ce mauvais pas. On put le transporter en voiture jusqu'à l'hôtel de la rue de Verneuil. M. L'Ambert l'y installa lui-même, avec des attentions maternelles. Il lui donna le logement de son propre valet de chambre, pour l'avoir plus près de lui. Durant un mois, il remplit les fonctions de garde-malade et passa même plusieurs nuits.

Ces fatigues, au lieu d'altérer sa santé, rendirent la fraîcheur et l'éclat à son visage. Plus il s'exténuait à soigner le pauvre diable, plus son nez reprenait de couleur et de force. Sa vie se partageait entre l'étude, l'Auvergnat et le miroir. C'est dans cette période qu'il écrivit un jour par distraction sur le brouillon d'un acte de vente : " Il est doux de faire le bien ! " Maxime un peu vieille en elle-même, mais tout à fait nouvelle pour lui.

Lorsque Romagné fut décidément en convalescence, son hôte et son sauveur, qui lui avait taillé tant de mouillettes et découpé tant de biftecks, lui dit :

— A partir d'aujourd'hui, nous dînerons tous les jours ensemble. Si pourtant tu préférerais manger à l'office, tu y serais aussi bien nourri, et tu t'amuserais davantage.

Romagné, en homme de bon sens, opta pour l'office.

Il y prit ses habitudes et s'y conduisit de façon à gagner tous les cœurs. Au lieu de se prévaloir de l'amitié du maître, il fut plus modeste et plus doux que le petit marmiton. C'était un domestique que M. L'Ambert avait donné à ses gens. Tout le monde usait de lui, raillait son accent, et lui allongeait des tapes amicales : personne ne songeait à lui payer des gages. M. L'Ambert le surprit quelquefois tirant de l'eau, déplaçant de gros meubles ou frottant les parquets. Dans ces occasions, ce bon maître lui tirait l'oreille et lui disait :

-- Amuse-toi, j'y consens ; mais ne te fatigue pas trop !

Le pauvre garçon était confus de tant de bontés, et se retirait dans sa chambre pour pleurer de tendresse.

Il ne put la garder longtemps, cette chambrette propre et commode qui touchait à l'appartement du maître. M. L'Ambert fit entendre délicatement que son valet de chambre lui manquait beaucoup, et Romagné demanda lui-même la permission de loger sous les combles. On s'empressa de faire droit à sa requête ; il obtint un chenil dont les filles de cuisine n'avaient jamais voulu.

Un sage a dit : " Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire ! " Sébastien Romagné fut heureux trois mois. C'est au commencement de juin qu'il eut une histoire. Son cœur, longtemps invulnérable, fut entamé par les flèches de l'Amour. L'ancien porteur d'eau se livra pieds et poings liés au dieu qui perdit Troie. Il s'aperçut en épluchant des légumes, que la cuisinière avait de beaux petits yeux gris avec de belles grosses joues écarlates. Un soupir à renverser les tables fut le premier symptôme de son mal. Il voulut s'expliquer ; la parole lui mourut dans la gorge. A peine s'il osa prendre sa Dulcinée par la taille et l'embrasser sur les lèvres, tant sa timidité était excessive.

On le comprit à demi-mot. La cuisinière était une personne capable, plus âgée que lui de sept à huit ans, et moins dépaycée sur la carte du Tendre.

— Je vois ce que c'est, lui dit elle ; vous avez envi de vous marier avec moi. Eh bien, mon garçon, nous pouvons nous entendre, si vous avez quelque chose devant vous.

Il répondit naïvement qu'il avait devant lui tout ce qu'on peut demander à un homme, c'est-à-dire deux bras robustes et accoutumés au travail. Demoiselle Jeannette lui rit au nez et parla plus clairement ; il éclata de rire à son tour et dit avec la plus aimable confiance :

— C'est de l'argent qu'il faut pour ça ? Vous auriez dû le dire tout de suite. J'en ai gros comme moi, de l'argent ! Combien c'est-il que vous en voulez ? Dites la somme. Par exemple, la moitié de la fortune de mouchu L'Ambert, ça cherait-il chuffigeant ?

— Moitié de la fortune de monsieur ?

— Certainement. Il me l'a dit plus de chent fois. J'ai la moitié de cha fortune, mais nous n'avons pas encore partagé l'argent : il me le garde.

— Des bêtises !

— Des bêtises ? Tenez, le voici qui rentre. Je vas lui commander mon compte, et je vous apporte les gros chous à la cuisine.

Pauvre innocent ! il obtint de son maître une bonne leçon de haute grammaire sociale. M. L'Ambert lui enseigna que promettre et tenir ne sont point synonymes ; il daigna lui expliquer (car il était en belle humeur) les mérites et les dangers de la figure appelée hyperbole. Finalement, il lui dit avec une douceur ferme et qui n'admettait point de réplique :

— Romagné, j'ai beaucoup fait pour vous ; je veux faire davantage encore en vous éloignant de cet hôtel. Le simple bon sens vous dit que vous n'y êtes pas en qualité de maître ; j'ai trop de bonté pour admettre que vous y restiez comme valet ; enfin, je croirais vous rendre un mauvais service en vous maintenant dans une situation mal définie qui pervertirait vos habitudes et fausserait votre esprit. Encore une année de cette vie oisive et parasite, et vous perdrez le goût du travail. Vous deviendrez un déclassé. Or, je dois vous dire que les déclassés sont le fléau de notre époque. Mettez la main sur votre conscience, et dites moi si vous consentiriez à devenir le fléau de votre époque ? Pauvre malheureux ! N'avez-vous pas regretté plus d'une fois le titre d'ouvrier, votre noblesse à vous ? Car vous êtes de ceux que Dieu a créés pour s'ennoblir par les sueurs utiles ; vous appartenez à l'aristocratie du travail. Travaillez donc ; non plus comme autrefois, dans les privations et le doute, mais dans une sécurité que je garantis et dans une abondance proportionnée à vos modestes besoins. C'est moi qui fournirai aux dépenses du premier établissement, c'est moi qui vous procurerai de l'ouvrage. Si, par impossible, les moyens d'existence venaient à vous manquer, vous trouveriez des ressources chez moi. Mais renoncez à l'absurde projet d'épouser ma cuisinière, car vous ne devez pas lier votre sort au sort d'une servante, et je ne veux pas d'enfants dans la maison !

L'infortuné pleura de tous ses yeux et se répandit en actions de grâces. Je dois dire, à la décharge de M. L'Ambert, qu'il fit les choses assez proprement. Il habilla Romagné tout à neuf, meubla pour lui une chambre au cinquième, dans une vieille maison de la rue du Cherche-Midi, et lui donna cinq cents francs pour vivre en attendant l'ouvrage. Et huit jours ne s'étaient pas écoulés, qu'il le fit entrer comme mœuvre chez un fort miroitier de la rue de Sévres.

Il se passa longtemps, six mois peut-être, sans que le nez du notaire donnât aucune nouvelle de son fournisseur. Mais, un jour que l'officier ministériel, en compagnie de son maître clerc, déchiffrait les parchemins d'une noble et riche famille, ses lunettes d'or se brisèrent par le milieu et tombèrent sur la table.

Ce petit accident le déranga fort peu. Il prit un pince-nez à ressort d'acier et fit changer les lunettes sur le quai des Orfèvres. Son opticien ordinaire, M. Luna, s'empressa d'envoyer mille excuses, avec une paire de lunettes neuves qui se brisèrent au même endroit, dans les vingt-quatre heures.

Une troisième paire eut le même sort ; une quatrième vint ensuite et se brisa pareillement. L'opticien ne savait plus quelle formule d'excuse il devait prendre. Dans le fond de son âme, il était persuadé que M. L'Ambert avait

tort. Il disait à sa femme, en lui montrant le dégat des quatres journées :

— Ce jeune homme n'est pas raisonnable ; il porte des verres no 4, qui sont forcement très-lourds ; il veut, par coquetterie, une monture mince comme un fil, et je suis sûr qu'il brutalise ses lunettes comme si elles étaient de fer battu. Si je lui fais une observation, il se fâchera ; mais je vais lui envoyer quelque chose de plus fort en monture.

Madame Lama trouva l'idée excellente ; mais la cinquième paire de lunettes eut le sort des quatre premières. Cette fois, M. L'Ambert se fâcha tout rouge quoiqu'on ne lui eût fait aucune observation, et transporta sa clientèle à une maison rivale.

Mais on aurait dit que tous les opticiens de Paris s'étaient donné le mot pour caser leurs lunettes sur le nez du pauvre millionnaire. Une douzaine de paires y passa. Et le plus merveilleux de l'affaire, c'est que le pince-nez à ressort d'acier qui remplissait les interrègnes se maintint ferme et vigoureux.

Vous savez que la patience n'était pas la vertu favorite de M. L'Ambert. Il trépinait un jour sur une paire de lunettes, qu'il écrasait à coups de talon, quand le docteur Bernier se fit annoncer chez lui.

— Parbleu ! s'écria le notaire, vous arrivez à point. Je suis ensoreclé, le diable m'emporte !

Les regards du docteur se portèrent naturellement sur le nez de son malade. L'objet lui parut sain, de bonne mine et frais comme une rose.

— Il me semble, dit-il, que nous allons tout à fait bien.

— Moi ? Sans doute ; mais ces maudites lunettes ne veulent pas aller !

Il conta son histoire, et M. Bernier devint rêveur.

— Il y a de l'Auvergnat dans votre affaire. Avez-vous ici une monture brisée ?

— En voici une sous mes pieds.

M. Bernier la ramassa, l'examina à la loupe et crut voir que l'or était comme argenté aux environs de la cassure.

— Diable ! dit-il. Est-ce que Romagné aurait fait des sottises ?

— Quelles sottises voulez-vous qu'il fasse ?

— Il est toujours chez vous ?

— Non, le diable m'a quitté. Il travaille en ville.

— J'espère que, cette fois, vous avez pris son adresse.

— Sans doute. Voulez-vous le voir ?

— Le plus tôt sera le mieux.

— Il y a donc péril en la demeure ? Cependant je me porte bien !

— Allons d'abord chez Romagné.

Un quart d'heure après, ces messieurs descendirent à la porte de MM. Taillade et Cie., rue de Sèvres. Une grande enseigne découpée dans des morceaux de glace indiquait le genre d'industrie pratiqué dans la maison.

— Nous y voici, dit le notaire.

— Quoi ! votre homme est-il donc employé là dedans ?

— Sans doute. C'est moi qui l'y ai fait entrer.

— Allons, il y a moins mal que je ne pensais. Mais, c'est égal, vous avez commis une fière imprudence !

— Que voulez-vous dire ?

— Entrons d'abord.

Le premier individu qu'ils rencontrèrent dans l'atelier fut l'Auvergnat en bras de chemise, manches retroussées, étanant une glace.

— Là ! dit le docteur, je l'avais bien prévu.

— Mais quoi donc ?

— On étame les glaces avec une couche de mercure emprisonnée sous une feuille d'étain. Comprenez-vous ?

— Pas encore.

— Votre animal est fourré là dedans jusqu'aux coudes. Que dis-je ! il en a bien jusqu'aux aisselles.

— Je ne vois pas la liaison...

— Vous ne voyez pas que votre nez étant une fraction d' son bras, et l'or ayant une tendance déplorable à s'amalgamer avec le mercure, il vous sera toujours impossible de garder vos lunettes ?

— Sapristi !

— Mais vous avez la ressource de porter des lunettes d'acier.

— Je n'y tiens pas.

— A ce prix, vous ne risquez rien, sauf peut-être quelques accidents mercuriels.

— Ah ! mais non ! J'aime mieux que Romagné fasse autre chose. Ici, Romagné ! Laisse-moi ta besogne et viens-t'en vite avec nous ! Mais veux-tu bien finir, animal ! Tu ne sais pas à quoi tu t'exposes !

Le patron de l'atelier était accouru au bruit. M. L'Ambert se nomma d'un ton d'importance, et rappela qu'il avait recommandé cet homme par l'entremise de son tapissier. M. Taillade répondit qu'il s'en souvenait parfaitement. C'était même pour se rendre agréable à M. L'Ambert et mériter sa bienveillance, qu'il avait promu son manœuvre au grade d'étameur.

— Depuis quinze jours ? s'écria L'Ambert.

— Oui, monsieur. Vous le saviez donc ?

— Je ne le sais que trop ! Ah ! monsieur, comment peut-on jouer avec des choses si sacrées ?

— J'ai... ?

— Non, rien. Mais, dans mon intérêt, dans le vôtre, dans l'intérêt de la société tout entière, remettez-le où il était ! ou plutôt, non ; rendez-le-moi, que je l'emmené. Je payerai ce qu'il faudra, mais le temps presse. Ordonnance du médecin !... Romagné, mon ami, il faut me suivre. Votre fortune est faite ; tout ce que j'ai vous appartient !... Non ! Mais venez quand même ; je vous jure que vous serez content de moi !

Il lui laissa à peine le temps de se vêtir et l'entraîna comme une proie. M. Taillade et ses ouvriers le prirent pour un fou. Le bon Romagné levait les yeux au ciel et se demandait, tout en marchant, ce qu'on voulait encore de lui.

Son destin fut débattu dans la voiture, tandis qu'il gobait les mouches auprès du cocher.

— Mon cher malade, disait le docteur au millionnaire, il faut garder à vue ce garçon-là. Je comprends que vous l'ayez renvoyé de chez vous, car il n'est pas d'un commerce très agréable ; mais il ne fallait pas le placer si loin, ni rester si longtemps sans faire prendre de ses nouvelles. Logez-le rue de Beaune ou rue de l'Université, à proximité de votre hôtel. Donnez-lui un état moins dangereux pour vous, ou plutôt, si vous voulez bien faire, servez-lui une petite pension sans lui donner aucun état : s'il travaille, il se fatigue, il s'expose ; je ne connais pas de métier où l'homme ne risque sa peau ; un accident est si vite arrivé ! Donnez lui de quoi vivre sans rien faire. Toutefois, gardez-vous bien de le mettre trop à l'aise ! Il boirait encore, et vous savez ce qui vous en revient. Une centaine de francs par mois, le loyer payé, voilà ce qu'il lui faut.

— C'est peut-être beaucoup... : non pour la somme ; mais je voudrais lui donner de quoi manger sans lui donner de quoi boire.

— Va donc pour quatre louis, payables en quatre fois, le mardi de chaque semaine.

On offrit à Romagné une pension de quatre-vingts francs par mois ; mais, pour le coup, il se fit tirer l'oreille.

— Tout ça ? dit-il avec mépris. C'était pas la peine de m'oter de la rue de Chèvres ; j'avais trois francs dix chous par jou et j'envoyais de l'argent à ma famille. Laichez-moi travailler dans les glaches, ou donnez-moi trois francs dix chous !

Il fallut bien en passer par là, puisqu'il était le maître de la situation.

M. L'Ambert s'aperçut bientôt qu'il avait pris le bon parti. L'année s'écoula sans accident d'aucune sorte. On payait Romagné toutes les semaines et on le surveillait tous les jours. Il vivait honnêtement, doucement, sans autre passion que le jeu de quilles. Et les beaux yeux de mademoiselle Irma Steimbourg se reposaient avec une complaisance visible sur le nez rose et blanc de l'heureux millionnaire.

Ces deux jeunes gens dansèrent ensemble tous les cotillons de l'hiver. Aussi le monde les mariait. Un soir, à la sortie du Théâtre-Italien, le vieux marquis de Villemaurin arrêta L'Ambert sous le péristyle :

— Eh bien, lui dit-il, à quand la noce ?

— Mais, monsieur le marquis, je n'ai encore ouï parler de rien.

— Attendez-vous donc qu'on vous demande en mariage ? C'est à l'homme à parler, morbleu ! Le petit duc de Lignant, un vrai gentilhomme et un *bon*, n'a pas attendu que je lui offrissse ma fille, lui ! Il est venu, il a plu, c'est conclu. D'aujourd'hui en huit, nous signons le contrat. Vous savez, mon cher garçon, que cette affaire vous regarde. Laissez-moi mettre ces dames en voiture et nous irons jusqu'au cercle en causant. Mais couvrez-vous donc, que diable ! Je ne voyais pas que vous teniez votre chapeau à la main. Il y a de quoi s'enrhumer vingt fois pour une !

Le vieillard et le jeune homme cheminèrent côte à côte jusqu'au boulevard, l'un parlant, l'autre écoutant. Et L'Ambert rentra chez lui pour rédiger de mémoire le contrat de mademoiselle Charlotte-Auguste de Villemaurin. Mais il s'était bel et bien enrhumé ; il n'y avait plus à s'en dédire. L'acte fut minuté par le maître clerc, revu par les hommes d'affaires des deux fiancés, et transcrit définitivement sur un beau cahier de papier timbré où il ne manquait plus que les signatures.

Au jour dit, M. L'Ambert, esclave du devoir, se transporta en personne à l'hôtel de Villemaurin, malgré un coryza persistant qui lui faisait sortir les yeux de la tête. Il se moucha une dernière fois dans l'antichambre, et les laquais tressaillirent sur les banquettes, comme s'ils avaient entendu la trompette du jugement dernier.

On annonça M. L'Ambert. Il avait ses lunettes d'or, et souriait gravement, comme il sied en pareille occurrence.

Bien cravaté, ganté juste, chaussé d'escarpins comme un danseur, le chapeau sous le bras gauche, le contrat dans la main droite, il vint rendre ses devoirs à la marquise, fendit modestement le cercle dont elle était environnée, s'inclina devant elle et lui dit :

— Madame la marquise, j'apporte le contrat de vobtre damigelle.

Madame de Villemaurin leva sur lui deux grands yeux ébahis. Un léger murmure circula dans l'auditoire. M. L'Ambert salua de nouveau et reprit :

— Chaprichti ! madame la marquise, c'est cha qui va-t'être un beau jour pour la june perchonne !

Une main vigoureuse le saisit par le bras gauche et le fit pirouetter sur lui-même. A cette pantomime, il reconnut la vigueur du marquis.

— Mon cher notaire, lui dit le vieillard en le traînant dans un coin, le carnaval permet sans doute bien des choses ; mais rappelez-vous chez qui vous êtes, et changez de ton, s'il vous plaît.

— Mais, mouchu le marquis...

— Encore !... Vous voyez que je suis patient ; n'abusez pas. Allez faire vos excuses à la marquise, lisez-nous votre contrat, et bonsoir.

— Pourquoi des échecuges, et pourquoi le bonchoir ? On dirait que j'ai fait des bêtiges, fouchtra !

Le marquis ne répondit rien, mais il fit un signe aux valets qui circulaient dans le salon. La porte d'entrée s'ouvrit, et l'on entendit une voix qui criait dans l'antichambre.

— Les gens de M. L'Ambert !

Étourdi, confus, hors de lui, le pauvre millionnaire sortit en faisant des révérences, et se trouva bientôt dans sa voiture, sans savoir pourquoi ni comment. Il se frappait le front, s'arrachait les cheveux et se pinçait les bras pour s'éveiller lui-même, dans le cas assez probable où il aurait été le jouet d'un mauvais rêve. Mais non ! il ne dormait pas ; il voyait l'heure à sa montre, il lisait le nom des rues à la clarté du gaz, il reconnaissait l'enseigne des boutiques. Qu'avait-il dit ? qu'avait-il fait ? quelles convenances avait-il violées ? quelle maladresse ou quelle sottise avait pu lui attirer ce traitement ? Car enfin le doute n'était pas possible : on l'avait bien mis à la porte de chez M. de Villemaurin. Et le contrat de mariage était là, dans sa main ! ce contrat, rédigé avec tant de soin, en si bon style, et dont on n'avait pas entendu la lecture !

Il était dans sa cour avant d'avoir trouvé la solution de ce problème. La figure de son concierge lui inspira une idée lumineuse :

— Chinguet ! cria-t-il.

Le petit Singuet maigre accourut.

— Chinguet, chent francs pour toi chi tu me dit chinchèrement la vérité ; chent coups de pieds au derrière chi tu me caches quelque chogé !

Singuet le regarda avec surprise et sourit timidement.

— Tu chouris, chans cœur ! pourquoi chouris-tu ? Réponds-moi tout de chuite !

— Mon Dieu ! monsieur, dit le pauvre diable ! je me suis permis... Monsieur m'excusera... mais monsieur imite si bien l'accent de Romagné !

— L'acchent de Romagné ! moi, je parle comme Romagné, comme un Oubergnat ?

— Monsieur le sait bien. Voilà huit jours que cela dure.

— Mais non, fouchtra ! je ne le chais pas.

Singuet leva les yeux au ciel. Il pensa que son maître était devenu fou. Mais M. L'Ambert, à part ce maudit accent, jouissait de la plénitude de ses facultés. Il questionna ses gens les uns après les autres, et se persuada de son malheur.

— Ah ! schélékrat de porteur d'eau ! s'écriait-il, je chuis chûr qu'il aura fait quelque chotige ! Qu'on le trouve ! Ou plutôt non, c'est moi qui vais le checouer moi-même !

Il courut à pied jusque chez son pensionnaire, grimpa les cinq étages, frappa sans l'éveiller, fit rage, et, en désespoir de cause, jeta la porte en dedans.

— Mouchu L'Ambert ! s'écria Romagné.

— Chacripant d'Oubergnat ! répondit le notaire.

— Fouchtra !

— Fouchtra !

Ils étaient à deux de jeu pour écorcher la langue française. Leur discussion se prolongea un bon quart d'heure, dans le plus pur charabia, sans éclaircir le mystère. L'un se plaignait amèrement comme une victime ; l'autre se défendait avec éloquence comme un innocent.

— Attends moi ichi, dit M. L'Ambert pour conclure. Mouchu Bernier, le médechîn, me dira, che choir même, che que tu as fait.

Il éveilla M. Bernier et lui conta, dans le style que vous savez, l'emploi de sa soirée. Le docteur se mit à rire et lui dit :

— Voilà bien du bruit pour une bagatelle. Romagné est innocent ; ne vous en prenez qu'à vous-même. Vous êtes resté nu-tête à la sortie des Italiens ; tout le mal vient de là. Vous êtes enrhumé du cerveau ; donc, vous parlez du nez ; donc, vous parlez en auvergnat. C'est logique. Rentrez chez vous, aspirez de l'aconit, tenez-vous les pieds chauds et la tête couverte, et prenez vos précautions contre

le coryza; car vous savez désormais ce qui vous pend au nez.

La malheureux revint à son hôtel en maugréant comme un beau diable.

— Aïnci donc, disait-il tout haut, mes précautions chont inutiles! J'ai beau loger, nourrir et churveiller che chavoyard de porteur d'eau, il me fera toujours des farches et je cherai cha victime chans pouvoïr l'accuser de rien; alors pourquoi tant de dépenses? Ma foi, tant pis! J'économise cha penchion!

Aussitôt dit, aussitôt fait. Le lendemain, quand le pauvre Romagné, encore tout ahuri, vint pour toucher l'argent de sa semaine, Singuet le mit à la porte et lui annonça qu'on ne voulait plus rien faire pour lui. Il leva philosophiquement les épaules, en homme qui, sans avoir lu les épîtres d'Horace, pratique par instinct le *Nil admirari*. Singuet, qui lui voulait du bien, lui demanda ce qu'il comptait faire. Il répondit qu'il allait chercher de l'ouvrage. Aussi bien, cette oisiveté forcée lui pesait depuis longtemps.

M. L'Ambert guérit de son coryza, et s'applaudit d'avoir effacé au budget l'article Romagné. Aucun accident ne vint plus interrompre le cours de son bonheur. Il fit la paix avec le marquis de Villemaurin et avec toute sa clientèle du faubourg, qu'il avait un peu scandalisée. Libre de tout souci, il put se livrer sans contrainte au doux penchant qui l'attirait vers la dot de mademoiselle Steimbourg. Heureux L'Ambert! il ouvrit son cœur à deux battants et montra les sentiments chastes et légitimes dont il était rempli. La belle et savante jeune fille lui tendit la main à l'anglaise, et lui dit:

— C'est une affaire faite. Mes parents sont d'accord avec moi; je vous donnerai mes instructions pour la corbeille. Tâchons d'abrèger les formalités pour aller en Italie avant la fin de l'hiver.

L'amour lui prêta des ailes. Il acheta la corbeille sans marchander, livra aux tapissiers l'appartement de madame, commanda une voiture neuve, choisit deux chevaux alezans de la plus rare beauté, et bâta la publication des bans. Le dîner d'adieu qu'il offrit à ses amis est inscrit dans les fastes du café Anglais. Ses maîtresses reçurent ses adieux et ses bracelets avec une émotion contenue.

Les lettres de part annonçaient que la bénédiction nuptiale serait donnée à Saint-Thomas-d'Aquin, le 3 mars, à une heure précise. Inutile de dire qu'on avait le maître-autel et toute la mise en scène des mariages de première classe.

Le 3 mars, à huit heures du matin, M. L'Ambert s'éveilla de lui-même, sourit aux premiers rayons d'un beau jour, prit un mouchoir sous son oreiller et le porta à son nez, afin de s'éclaircir les idées. Mais son nez n'était plus là, et le mouchoir de batiste ne rencontra que le vide.

En un bond, le notaire fut devant une glace. Horreur et malédiction (comme on dit dans les romans de la vieille école)! Il se vit aussi défiguré que s'il revenait encore de Parthenay. Courir à son lit, fouiller les draps et les couvertures, explorer la ruelle, sonder les matelas et le sommier, secouer les meubles voisins et mettre toute la chambre en l'air, fut pour lui une affaire de deux minutes.

Rien! rien! rien!

Il se pendit aux cordons de sonnette, appela ses gens à la rescousse et jura de les chasser tous comme des chiens si ce nez ne se retrouvait pas. Inutile menace! Le nez était plus introuvable que la Chambre de 1816.

Deux heures se passèrent dans l'agitation, le désordre et le bruit. Cependant, le père Steimbourg endossait son habit bleu à boutons d'or; madame Steimbourg, en toilette de gala, surveillait deux femmes de chambre et trois couturières allant, venant, tournant autour de la belle Irma. La

blanche fiancée, barbouillée de poudre de riz comme un goujon avant la friture, piétinait d'impatience et malmenait tout le monde avec une admirable impartialité. Et le maire du dixième arrondissement, sanglé de son écharpe, se promenait dans une grande salle nue en préparant une petite improvisation. Et les mendiants privilégiés de Saint-Thomas-d'Aquin donnaient la chasse à deux ou trois intriguants venus on ne sait d'où pour leur disputer la bonne aubaine. Et M. Henri Steimbourg, qui mâchait un cigare depuis une demi-heure dans le fumoir de son père, s'étonnait que le cher Alfred ne fut pas encore au rendez-vous.

Il perdit patience à la fin, courut à la rue de Sartine et trouva son beau-frère futur dans le désespoir et dans les larmes. Que pouvait-il lui dire pour le consoler d'un tel malheur? Il se promena longtemps autour de lui en répétant le mot sacrebleu! Il se fit conter deux fois le fatal événement, et sembla la conversation de quelques sentences philosophiques.

Et ce maudit chirurgien qui ne venait pas! On l'avait mandé d'urgence; on avait envoyé chez lui, à son hôpital et partout. Il arriva pourtant, et comprit à première vue que Romagné était mort.

— Je m'en doutais, dit le notaire avec un redoublement de larmes. Animal coquin de Romagné!

Ce fut l'oraison funèbre du malheureux Auvergnat.

— Et maintenant, docteur, qu'allons-nous faire?

— On peut trouver un nouveau Romagné et recommencer l'expérience; mais vous avez éprouvé les inconvénients de ce système, et, si vous m'en croyez, nous reviendrons à la méthode indienne.

— La peau du front? Jamais! Mieux vaut encore un nez d'argent.

— On en a fait aujourd'hui de bien élégants, dit le docteur.

— Reste à savoir si mademoiselle Irma Steimbourg consentirait à épouser un invalide au nez d'argent? Henri, mon bien bon! que vous en semble?

Henri Steimbourg hochait la tête et ne répondait point. Il alla porter la nouvelle à sa famille et prendre les ordres de mademoiselle Irma. Cette aimable personne eut un mouvement héroïque lorsqu'elle apprit le malheur de son fiancé.

— Croyez-vous donc, s'écria-t-elle, que je l'épouse pour sa figure? A ce compte, j'aurais pris mon cousin Rodrigue, le maître des requêtes: Rodrigue était moins riche, mais beaucoup mieux que lui! J'ai donné ma main à M. L'Ambert parce qu'il est un galant homme, admirablement posé dans le monde, parce que son caractère, son hôtel, ses chevaux, son esprit, son tailleur, tout en lui me plaît et m'enchanté. D'ailleurs, ma toilette est faite, et ce mariage manqué me perdrait de réputation. Courons chez lui, ma mère; je le prends tel qu'il est!

Mais, lorsqu'elle fut en présence du mutilé, ce bel enthousiasme ne tint pas. Elle s'évanouit; on la força de revenir à elle, mais ce fut pour fondre en larmes. Au milieu de ses sanglots, on entendit un cri qui semblait partir de l'âme:

— O Rodrigue! disait-elle; j'ai été bien injuste envers vous!

M. L'Ambert resta garçon. Il se fit faire un nez d'argent émaillé, et céda son étude au maître clerc. Une petite maison de modeste apparence était à vendre auprès des Invalides; il l'acheta. Quelques amis, bon vivants, égayèrent sa retraite. Il se fit une cave de choix et se consola comme il put. Les plus fines bouteilles du Château-Yquem, les meilleures années du clos Vougeot sont pour lui. Il dit quelquefois en plaisantant:

— J'ai un privilège sur les autres hommes: je puis boire à discrétion sans me rougir le nez!

Il est resté fidèle à sa foi politique, il lit les bons jour-

naux et fait des vœux pour le succès de Chiavone ; mais il ne lui envoie pas d'argent. Le plaisir d'entasser des écus lui procure une ivresse assez douce. Il vit entre deux vins et entre deux millions.

Un soir de la semaine dernière, comme il cheminait doucement, la canne à la main, sur le trottoir de la rue Éblé, il poussa un cri de surprise. L'ombre de Romagné en costume de velours bleu s'était dressée devant lui !

Était-ce bien réellement une ombre ? Les ombres ne portent rien, et celle-là portait une malle sur des crochets.

— Romagné ! s'écria le notaire.

L'autre leva les yeux et répondit de sa voix lourde et tranquille :

— Bonchoir, mouchu L'Ambert.

— Tu parles ! donc, tu vis !

— Chertinement que je vis !

— Misérable !... Mais alors qu'as-tu fait de mon nez ?

Tout en parlant ainsi, il l'avait saisi au collet et le secouait d'importance. L'Auvergnat se dégagea non sans peine, et lui dit :

— Laissez-moi donc tranquille ! Est-ce que je peux me défendre, fouchtra ! Vous voyez bien que je chuis manchot ? Quand vous m'avez chupprimé ma penchon, je chuis entré chez un mécanicien, et j'ai eu le bras pinché dans un engrenage !

FIN

## L'ART DE SE FAIRE AIMER

C'est donc demain le grand jour, ma mignonne, demain tu vas te marier et bientôt tu quitteras ton père.

Demain, après le fameux *Oui*, tu seras Madame ; c'est-à-dire que tu va passer d'une vie insouciance, dégagée de préoccupations sérieuses, à une vie active, remplie par de nouveaux devoirs, par de nouvelles et plus tendres affections ; à une vie de dévouement, mais de ce dévouement que renferme toujours le cœur d'une femme, de ce dévouement qui donne le bonheur, car il trouve sa récompense dans les joies du cœur, dans les épanchements de l'intimité.

Eh bien ! fillette, qu'est-ce que je vois ? veux-tu vite chacher ces deux perles qui te viennent aux yeux. Voulez-vous bien sourire à votre père, Mademoiselle !

Tiens ! viens te placer sur mes genoux, comme autrefois. Tu te souviens de nos soirées d'hiver où devant la flamme joyeuse du foyer je te racontais des histoires ? c'est encore une histoire, mais celle-là est plus sérieuse, c'est notre vie à tous.

Causons donc tous les deux, ma chère enfant, ou plutôt non : — lis cet écrit, il te dira ce qu'était la bonne et tendre mère que tu as peu connue. Je l'ai fait dans le recueillement de mes souvenirs et dans la vision souvent évoquée de mon bonheur passé, afin que ces conseils, inspirés par ma sollicitude bien affectueuse, soient toujours sous ta main pour me remplacer près de toi quand je ne serai plus.

La condition d'une femme mariée doit être envisagée sous différents points de vue.

Et comme vie d'intérieur ;

Et comme rapports de société.

La vie d'intérieur intéresse :

Le mari ;

La famille ;

Les subordonnés.

Suivons cet ordre, et disons que, vis-à-vis de son mari, la femme doit avoir : de l'affection et du dévouement, une tenue irréprochable, de l'ordre et de l'activité.

A mon sens, la femme dans son intérieur est un ange ou elle est un démon. — Elle tient dans les plis de sa ceinture ou le bonheur, ou le malheur ; elle peut, selon ses tendances, amener la prospérité ou introduire le désordre. C'est elle qui fait la joie, le plaisir, le charme du foyer, comme elle peut en faire une source de chagrins et de regrets.

Il faut donc bien débiter si tu veux bien finir.

Le premier devoir d'une femme est d'aimer son mari et de gagner son affection. Si elle atteint ce but, toutes les autres difficultés disparaissent.

Mais elle n'arrive là que par la droiture de ses sentiments ; il faut que le mari ait de suite l'assurance d'être aimé, non pas par des paroles mielleuses, par des caresses trop multipliées, par une affectation extérieure de petits soins, mais par cette affection discrète, par un dévouement délicat qui veillent sur tout, se devinent dans le regard, dans une physionomie ouverte, dans les gestes, et qui, empruntant leur mérite de la bonhomie, n'ont jamais l'air ni de demander ni d'attendre une récompense.

Il faut, sans qu'il y paraisse, pratiquer l'abnégation, effacer sa personnalité, abjurer toute velléité d'égoïsme, car il est au cœur ce que sont à la terre les mauvaises herbes, il tarit jusqu'à sa sève la plus active !...

Veux-tu qu'une bonne attention soit agréable, produis-la sans l'avoir offerte et comme si elle devait nécessairement être acceptée.

Il faut que les traits d'une femme, eût-elle des chagrins au cœur, respirent toujours la sérénité ou la gaieté. — C'est si gentil, si gracieux la femme qui gazouille et sourit ! Vois-tu, mignonne, il ne faut dans aucune circonstance et pour aucun motif, sous peine de compromettre son bonheur, que l'épouse laisse comprendre qu'elle est mécontente, irritée, blessée ou boudeuse.

Eloigne toutes ces fâcheuses impressions de toi, ma chère petite fille, et tu verras comme ton mari saura bientôt t'en récompenser par un cadeau, un baiser, un compliment.

J'exige beaucoup, mais ce sont là les conditions de ton bonheur et de celui de ton union. — Chaque devoir accompli sera suivi d'une récompense, et vous gagnerez à cela ce qu'il y a de plus précieux au monde : réciprocité de confiance, de tendresse et de dévouement.

Tu dois t'étudier à te conformer aux goûts de ton mari jusqu'à ce que tu l'aies ramené aux tiens, si tu les crois meilleurs. — Ne froisse jamais de front une habitude prise ; les ressources de ton cœur, si tu n'écoutes que lui, te fourniront toujours l'occasion de la combattre sans affectation et avec succès.

Si tu es souffrante, ne l'oblige pas à se préoccuper trop de toi ; attends ses soins, ne les provoque jamais. — Si c'est lui qui souffre, entoure-le de tes attentions, mais ne l'en fatigue pas. Prévoir à tout, suffire à tout, sans bruit, sans précipitation, voilà deux qualités fondamentales qu'une femme doit toujours avoir dans son intérieur.

As-tu de l'affliction, ne la lui fais partager que s'il doit y prendre une part sincère, mais si les chagrins viennent de son côté, sois affligée comme lui, et bientôt imagine des distractions qui calment l'âme, sans froisser le cœur.

Demande-lui des conseils ; n'impose pas les tiens, ils seront d'autant mieux goûtés. — Jamais d'entêtement, jamais d'obstination dans un projet, dans les idées qui rencontreraient une opposition. En cédant à son mari la femme se ménage la meilleure victoire, et plus elle y met de bonne grâce, plus elle gagne du terrain.

Point de méfiance, chère mignonne, pas de jalousie : ce sont les vipères du foyer, les dangers du ménage. Témoigne une grande confiance, on te la rendra.

— ... Si mon mari s'éloigne de moi, dis-tu ? et je te vois faire une petite moue.

D'abord tu es bien trop jolie pour cela, et puis toute femme qui le veut pourra toujours garder et ramener son mari près d'elle.

Mais oui, mille fois oui, cela est si facile à la femme, même à la femme laide, de se faire aimer. — Elle a ces mille moyens indéfinissables et délicats qui font d'elle un être à part, qui donne au mari ce qu'il ne peut trouver ailleurs et le retient bientôt sans qu'il s'en doute.

En tout cas, crois ton père, ma chère enfant, les vertus d'une femme, vertus aimables j'entends, et non pas celles qui exigent seulement du maigre pour le vendredi, sont le plus bel ornement qu'elle puisse ambitionner, et c'est aussi, sois en certaine, la gloire du mari.

La considération du mari s'augmente beaucoup de celle de la femme ; dans le cas contraire, elles décroissent toutes deux en même temps. — Pour être heureux dans son intérieur, il faut pouvoir y compter sur la considération d'autrui, et jamais elle ne fait défaut à qui conforme sa vie à ces conseils.

Maintenant veux-tu que je te dise quelle doit être la tenue d'une femme à l'intérieur ? Tout simplement ceci :

Être coquette et connaître l'art de plaire à son mari.

Mais ! oh, il y a un mais et il faut bien nous entendre.

La coquetterie est d'autant plus dangereuse qu'elle est une arme puissante dans les mains d'une femme ; il faut en avoir, mais pas en abuser.

La grande erreur de bien des femmes, c'est de croire qu'elles doivent faire usage de la coquetterie jusqu'au mariage et l'abandonner ensuite.

Moi, je soutiens que c'est tout le contraire.

Seulement je ne l'admets qu'autant qu'elle est escortée de la vertu de la femme et de sa tendresse pour son mari.

Hors de là, c'est un vice.

Une femme ne sera pas heureuse tant qu'elle n'aura pas l'assurance de plaire à son mari. — Elle plaira toujours si elle a le tact fin ; si elle conforme sa tenue au goût de son mari, si elle prévoit ce qui peut le flatter dans sa personne.

C'est un ruban par-ci, c'est une fleur par-là, un pli de ta robe qui lui semblera plus gracieux, une boucle de tes cheveux qu'il aimera mieux plus frisée... Mais que vais-je te dire là ! une petite fille est toujours plus savante que son père sur ce chapitre.

Si j'avais des conseils à donner à une femme sur ces mille petits riens de l'intimité, je lui dirais : Soyez sobre de vos caresses, mais n'en soyez pas avare : — Mieux vaut les laisser désirer que de les voir mal accueillies.

Quand votre mari vous en prodiguera, qu'il soit bien convaincu de votre plaisir à les recevoir ; autrement, il s'en abstiendrait, et de là, la froideur, l'indifférence, deux écueils bien dangereux dans le ménage.

Ayez de votre personne un soin excessif au point de vue de la propreté : ce point est des plus importants. — Le matin, le jour, le soir, que votre mise soit de bon goût : la nuit qu'elle soit des plus soignées, un bout de dentelle ne fait jamais de mal sur l'oreiller, et, tu verras, ma mignonne, que c'est là où la femme, devenant la maîtresse absolue dans la maison, peut faire de son mari le meilleur des hommes ou le plus odieux des époux.

Je lui dirais encore : surtout ne quittez jamais votre chambre avec une tenue débraillée, sinon craignez le dégoût. — Que ces soins de propreté soient pris avec discrétion, à part, mais ne les ralentissez jamais.

Tenez compte des faiblesses humaines, le besoin d'illusion en est une. — Enfin, ne vous laissez jamais aller à des habitudes qui causent de la répugnance. En un mot, soyez la femme et..... la maîtresse de votre mari. — Pardon, madame.

Pour toi, chère mignonne, je continue. — Lève-toi de bonne heure, sois prompte à ta toilette, sois alerte et toujours gaie, la joie du matin se répand sur toute la journée.

Si tu es indisposée, prends les plus grands soins pour que ton mari s'en aperçoive peu. — Cachons autant que possible nos misères, les hommes ne doivent voir que ce que nous avons de bien. Ce n'est pas de l'hypocrisie, c'est de la discrétion, et dans la vie conjugale, il en faut beaucoup pour tout ce qui tient à la toilette, à la propreté.

Que veux-tu, l'homme est ainsi fait : son affection est d'autant plus vive que la femme sait lui plaire et par l'esprit et par le corps. — C'est le livre du cœur humain, depuis et y compris Adam.

Il faut de l'ordre et de l'activité — je radote un peu, n'est-ce pas ?

Mais, grande dame ou bourgeoise, il ne faut jamais remettre au lendemain ce que tu peux faire la veille. — Qu'un air de recherche et de distinction règne toujours dans ton appartement, ton mari s'y plaira mieux et sera plus assidu près de toi.

Distribue avec goût, mets chaque chose à sa place, sans rien exagérer, car la simplicité est de mise en toute chose, distingue-toi par ton activité et ton exactitude.

Dans les dépenses de maison, fais-toi une règle de conduite. Combine ton petit budget sans parcimonie, sans prodigalité, mais ménage toujours une réserve en réduisant d'abord le superflu.

Fais-toi rendre compte des menues dépenses confiées à tes domestiques, mais témoigne de la confiance dans leurs déclarations, sauf à vérifier en arrière.

Si tu crois que l'on te trompe, achète toi-même et ne crains pas ces petits détails au moins pendant quelques temps.

Fais-toi un plan de service pour la table afin qu'elle soit toujours bonne, sans profusion. — Ici même la prévoyance est nécessaire en ce sens que si un ami arrive au moment du repas, il faut que l'on puisse lui offrir de le partager sans retarder et sans mettre les gens en quête.

Ce bon ordre ne s'obtient pas sans travail, mais ce sont là les attributions de la femme, et je tiens que ce sont les plus importantes pour la prospérité de la maison.

Peut-être trouveras-tu ce rôle un peu difficile au premier abord, ma chère mignonne. — Consacres-y donc ton temps et tes soins ; en le remplissant bien, tu assureras le bonheur de ton ménage par l'aisance. Si au contraire tu le négliges, bientôt viendra la gêne ; alors adieu les plaisirs, adieu la tranquillité !

Tous ici bas, nous sommes le jouet d'un rêve ; femme, famille, enfant, chacun se crée un idéal, mais rarement le songe fait place à la réalité.

L'homme n'est-il pas fait pour naître et mourir en famille ? La famille est son soutien : si elle a salué par la joie son premier cri, elle doit ses larmes à son dernier soupir, et ses affections sont un des charmes de la vie.

Que serait ton père sans ta tendresse qui réchauffe et ranime ses vieilles années et la solitude de son foyer ?

Celui qui les perd ou s'en éloigne, devient bientôt un égoïste et se prépare un isolement funeste. — Au contraire, la persévérance dans les relations intimes de la famille ouvre le cœur à tous les sentiments de générosité et de dévouement.

Quoique éloigné d'elle, ne peut-on y rester par la pensée, par le cœur et regarder l'absence comme un moyen de se revoir avec plus de joie ?

D'ailleurs, il est facile de racheter cette distance par une correspondance suivie, sérieuse, mais rendue attrayante grâce à son caractère intime, — rien ne forme mieux le bon sens, l'esprit et le cœur que cette habitude d'écrire, puisqu'elle nous oblige à un travail d'intelligence.

Il faut donc écrire souvent, et étendre ses relations si bonnes à tous les membres de la famille qui y ont droit, ainsi qu'aux amis. — Peut-être le courage va-t-il te man-

quer pour prendre et conserver cette excellente habitude : prouve-moi que je me trompe.

Une femme qui n'écrit pas, à mon avis, n'est pas à la hauteur de sa position sociale. — C'est là qu'elle puisera le bon ton et le savoir-vivre ; c'est là qu'elle trouvera souvent l'aliment de la conversation, un choix plus distingué de ses mots, des tournures de phrases qu'il faut avoir en écrivant et qui reviennent dans la conversation.

J'ai parlé des subordonnés, et je vais t'expliquer mon idée sur ce sujet.

Ceux que leur position privilégiée destine à réclamer les services d'autrui, ont de grands devoirs à remplir vis-à-vis de leurs serviteurs.

Les conditions inférieures de la société, la dépendance servile sont une offense à la nature et aux lois d'égalité pour lesquelles, bon gré, mal gré, nous naissons et mourons.

Cependant il faut vivre selon les mœurs, l'usage et les habitudes de son temps, mais si le bon sens nous dit qu'il y a du mal, il faut l'atténuer autant qu'il est en nous.

Dans son ménage et vis-à-vis de ses domestiques, une femme doit se proposer ce but : Se faire aimer et se faire obéir.

Avec des gens honnêtes, c'est facile d'y arriver.

Commence par donner une bonne opinion de ta capacité, de ton activité et de ton savoir-vivre, c'est la base. — Que ceux qui te servent soient bien convaincus qu'ils trouveront en toi protection, douceur, respect de leur position et des convenances.

Ces seules idées résument tous les devoirs de la femme deménage.

L'humiliation faite à un inférieur est un grand tort, parce qu'il cherchera et trouvera vingt fois pour une l'occasion de l'humilier à son tour. — Commande donc doucement, mais exige ce que tu auras demandé. Puis en respectant sa position tu lui formeras le cœur et tu l'attireras à toi.

Ici, ma petite fille, je vais te faire un reproche.

Tu causes trop avec les domestiques. Certes, je ne veux pas te dire d'affecter de la fierté comme le font bien des demoiselles, mais il est dangereux de trop se mêler, de trop descendre jusqu'à eux, si ce n'est pour instruire ou pour distraire.

S'il y a lieu de blâmer la conduite de l'un d'eux, fais-le avec douceur, avec ménagement, mais aussi avec dignité. Que l'avertissement arrive net, pour éviter une rechûte. S'il y a lieu de donner un éloge, fais-le à propos. C'est un encouragement précieux pour un serviteur.

Enfin ne témoigne jamais de méfiance, car tu serais trompée, mais veille sans cesse et à leur insu, puis si tu es contente, récompense de temps à autre, c'est un devoir, je dirais plus, c'est de l'humanité.

Tu te dis, j'en suis certain : père me voudrait parfaite, c'est bien difficile. Oui, chère mignonne, je te voudrais ainsi, et je te voudrais surtout heureuse, aimée et joyeuse. Je voudrais que tu passes dans la vie comme ces jolies fleurs aux senteurs exquis qui parfument tout à l'entour et, quand on les emporte, laissent sur leur passage un sillage embaumé.

En te voyant ainsi, je partirai sans regret pour les pays inconnus d'où l'on ne revient pas, bercé dans mes derniers jours pour la vue séduisante de ton printemps sans nuage, précurseur d'un automne sans frimas et d'un hiver sans larmes.

Dans la société, une femme distinguée peut donner beaucoup de relief à son mari. — Si elle a du tact et de l'esprit elle saura lui laisser les avantages en s'effaçant un peu. C'est le moyen de se faire admirer davantage.

Celle qui veut dominer, qui rapporte tout à elle, qui veut parler à tort et à travers et haut devient ridicule, voilà tout, et ce ridicule rejaillit sur le mari.

La morgue, la fierté, les manières raides et apprêtées n'ont jamais de succès, et l'on voudra toujours, dans le monde intelligent, de la simplicité, du bon goût, de la déférence envers les autres, de la politesse délicate et sans apprêts. — Toutes ces bonnes qualités posent admirablement une femme et lui gagnent les suffrages de chacun.

A mon avis, c'est vrai que je suis de la vieille école, une femme doit seconder son mari en toutes choses, multiplier ses efforts pour le soutenir et l'encourager, mais il ne faut pas qu'elle le devance.

Le femme jouit tout autant que le mari de la considération qui s'attache à son nom, surtout quand elle y a contribué.

Elle doit donc y travailler toujours, en s'emparant de la meilleure position qu'elle puisse ambitionner.

Pour cela, il faut t'accoutumer, sans qu'il soit nécessaire d'aller dans le monde où l'on s'ennuie, à une conversation sérieuse et sensée : m'is-toi donc, dès les premiers mois de ton mariage, en mesure de la soutenir ou de l'engager avec tact et simplicité, selon les partenaires qui te seront données.

Tu sais combien je t'ai recommandé déjà de ne jamais parler de toi, c'est une des choses qu'il faut toujours attendre des autres. Au contraire, parle beaucoup des autres et toujours à leur avantage, c'est le meilleur moyen de te faire des amis.

Souvent on critique, c'est le plaisir de beaucoup ; alors tâche de détourner la conversation, et si elle menace de s'éteindre, un peu d'opposition ne nuit pas pour la ranimer, mais que ce soit sans entêtement, sans aigreur, sans brusquerie.

Me voilà, chère mignonne, au point délicat de mon petit sermon ; bientôt tu comprendras mieux combien même un père a de l'embarras quand il s'agit de toucher à ce coin mystérieux du cœur où se cache l'amour, et qui, comme une sensitive, se referme et s'étiolle au souffle plus accentué de la brise.

Pourtant il me faut te donner là encore quelques conseils, et je vais te les dire en peu de mots.

Vous êtes jolie, mademoiselle ; aussi, quand tu seras mariée, les papillons ne manqueront pas de venir voltiger autour de tes vingt ans. — Redouter leurs compliments et leurs flatteries ; c'est toujours un moyen de masquer leur piège.

Aujourd'hui comme hier, hier comme demain, les femmes étourdies ou vaniteuses s'y laisseront toujours prendre.

En société, chez toi ou ailleurs, il faut que tes égards se partagent. N'affecte aucune préférence marquée, réserve cela pour l'intimité, car vis-à-vis des hommes il faut s'observer constamment, sans y mettre de gêne ou de raideur. On trouve partout de la méchanceté, partout des mauvaises langues qui interpréteraient contre toi la plus innocente de tes attentions pour un autre.

Quant à ton mari, ne t'en préoccupe pas dans le monde, laisse-lui toutes ses aises, toute sa liberté, et s'il s'émancipe un peu, n'aie pas l'air de t'en apercevoir ; on rirait de toi.

Seulement, au retour, fais ton sourire plus câlin, ton regard plus doux, ton baiser plus long. Montre-lui que tu possèdes à la perfection tout ce qu'il croyait trouver chez une autre ; comme un soldat, mets-toi sous les armes — l'amour, c'est le champ de bataille de la femme — et sois bien persuadée qu'une chaîne de fleurs est plus difficile à briser que des mailles d'acier.

Cela ne t'empêche pas de chercher à plaire au dehors ; la bonne tenue d'une femme, sa bonne réputation, ses succès dans le monde, voilà le bonheur et l'orgueil du mari, souvent même c'est le stimulant qui lui fait adorer sa femme, au lieu de sacrifier sur l'autel des divinités païennes.

Donne-lui donc cette grande satisfaction. Rien n'est plus facile pour toi qui as reçu une bonne éducation et qui

peux joindre à des manières distinguées le tact des convenances.

J'ai fini, ma chérie, et je suis certain que désormais le nom de ta mère sera encore plus profondément gravé dans ton cœur puisque tu sais maintenant quelles étaient ses vertus. Elle avait toutes celles que je viens de te dire. Elle a fait mon bonheur, et je l'adorai. Imite la donc, sois bonne comme elle : te voyant heureuse, je croirai la revoir. Allons, embrasse-moi, et cache dans ton corsage ce papier sur lequel j'ai mis pour toi les conseils de ton meilleur ami.

Ils te sont donnés dans le secret et à nous deux, fais en ton profit comme s'ils venaient de toi, je n'ai pas l'amour-propre d'auteur.

THEODORE CAHU.

Enfin, nous voici dotés à Montréal d'un lieu de réunion assez vaste pour contenir une assistance populaire, et lui offrir, pendant l'hiver, un abri confortable qui dispense nos orateurs et nos politiciens de toutes les bronchites, pneumonies, pleurésies qui mettent généralement un terme à leur pénible carrière.

Le Parc Sohmer est définitivement consacré notre grande salle de meeting, et lundi dernier nous y avons vu une immense assemblée, pour entendre parler, par différents orateurs, de diverses nationalités, de la grande question nationale, l'avenir du Canada.

Les Canadiens-Français et les Anglais s'y sont coudoyés ; puisse ce contact achever encore de disperser les préjugés ou les préventions existant encore entre les races ou contre le Parc Sohmer.

C'est égal, que de chemin parcouru et quelle énergie il a fallu à MM. Lavigne et Lajoie pour réussir dans une entreprise de ce genre et la mener à bonne fin en dépit des déboires, des obstacles et des ennuis de tout genre qui se sont présentés.

Qui ne se rappelle des débuts, il y a quatre ans ?

Tout le monde leur riait au nez. "Vous n'y pensez pas," leur disait-on. Dans le faubourg Québec ! Personne ne viendra. Vous serez écrasés, ruinés au bout de quinze jours.

Eh ! bien, ils ont tenu bon ; avec une tenacité inébranlable ils ont démolé pièce à pièce les arguments de leurs contradicteurs et donné la meilleure réponse de toutes : le succès.

Rien ne réussit comme le succès.

L'entreprise s'est agrandie, a pris de gigantesques proportions, et en attendant que se termine le fameux monument national qui ne se terminera peut-être jamais, c'est là que se tiennent les grandes assises de la population, et, fait curieux, les Anglais sont obligés d'y venir et y viennent de grand cœur.

Le Parc Sohmer est un endroit sain, salubre pour l'esprit et le corps.

Les distractions qu'on y donne sont morales et récréatives.

Nous sommes heureux de constater son succès, et espérons bien qu'il ne se démentira pas un seul instant au cours de l'hiver.

La population se doit à elle-même d'encourager le Parc Sohmer.

## LE DIABLE

### EXORCISME

(1) Eine Teufel-Austreibung, geschehen zu Wemding (Barmen, 1892 ; Hugo Klein).

(2) Teufel-Austreibung in Woetlingen. (Stuttgart, 1892 ; Osterwald).

(3) *Annales des sciences psychiques*, dirigées par le docteur Dariex. (Paris, Félix Alcan).

SA Majesté Lucifer a le droit d'être contente. Ses affaires avaient été en fort mauvais état. L'enfer avait eu son krach, et ne semblait pas près de s'en relever. Après avoir fait trembler le monde chrétien pendant de longs siècles, le diable était tombé dans un discrédit si profond, qu'une grande partie de ses sujets en étaient venus à douter de son existence. On croyait toujours, et pour cause, aux tentations qui assaillent la pauvre humanité ; on ne croyait plus au Tentateur noir et cornu qui poursuivait les bonnes femmes avec sa fourche et menait la ronde du sabbat. Il avait été supprimé par arrêt en forme de Messieurs les savants, au nom de notre "siècle de lumière," et cela n'avait pas causé d'émotion. Le diable eut à cette occasion quelques articles nécrologiques dans la presse, et ce fut tout : personne, que je sache, ne réclama pour lui.

Quelques années seulement se sont écoulées, et quel changement ! quel chemin parcouru ! quelle triomphante résurrection ! quelle victoire ! De trois côtés très opposés, mais ayant égale importance, on vient de publier trois documents qui reportent brusquement le lecteur à six ou sept siècles en arrière. Ce sont autant de manifestes en faveur du diable de la légende, du diable en chair et en os, qui rôde autour de nous avec ses diabolins et tâche de nous emporter dans ses chaudières. Le moyen âge ne lui a jamais rendu d'hommages plus éclatants.

L'un des trois documents est d'origine catholique. Il se trouve en tête d'une brochure allemande intitulée : *Un Exorcisme* (1), et il est dû à la plume du P. Aurelian, capucin au couvent de Wemding, en Bavière. Le P. Aurelian y expose ce qui suit.

Le petit Michel, fils d'un meunier du voisinage, dépérissait à vue d'œil, et son caractère s'altérait. D'après les *Eclaircissements* placés par quelque hérétique à la suite de la *Relation* du bon Père, le petit Michel avait été atteint d'hystérie, et le médecin du village avait voulu le traiter en conséquence, mais ses parents s'y étaient opposés : ils avaient leur idée.

Le meunier et la meunière s'étaient aperçus, à des signes certains, que leur fils était possédé : "Non seulement, dit le P. Aurelian, il ne pouvait plus prier, mais il ne pouvait plus entendre une prière sans entrer dans ces fureurs tout à fait extraordinaires. Le voisinage des objets consacrés lui était devenu intolérable." Il était clair que la médecine humaine serait impuissante contre le démon. Les parents au désespoir amenèrent leur enfant aux capucins de Wemding, qui constatèrent la triste vérité : "Nous prononçons sur lui la bénédiction ordinaire pour les malades. Il manifesta une telle agitation ou, pour mieux dire, une telle rage et frénésie, que la pensée d'une influence démoniaque ne se présentait que trop facilement à l'esprit." Afin d'écarter toute chance d'erreur, on conduisit le petit Michel à l'évêque d'Augsbourg, qui l'apostropha en ces termes à son entrée dans la chambre : "Tu ne me trompes pas, esprit impur !" Cette réception n'ayant pas calmé le malade, l'évêque procéda à la bénédiction, et "il acquit la conviction qu'il n'y avait pas ici de supercherie, et que l'enfant était tourmenté par le démon."

(A continuer.)

## ORIGNAUX ET DÉTRAQUÉS\*

## TYPES QUEBECQUOIS

ONEILLE — GRELOT — DRAPEAU — CHOUINARD —  
 COTTON — DUPIL — GROSERRIN — CARDINAL  
 — MARCEL AUBIN — DOMINIQUE —  
 BURNS — GEORGE LÉVESQUE.

## X

## DOMINIQUE

(Suite.)

En 1864, je venais d'obtenir mon diplôme d'avocat, et comme j'avais ouvert une étude à Lévis, Dominique Guénard — je ne sais trop pourquoi — m'avait pris en amitié, et, honneur que je partageais avec mon ami Johnny Lessard, le frère du distingué directeur de l'Académie du Mont-Saint-Louis, j'étais devenu son confident.

Il ne passait guère à ma porte sans s'arrêter pour me parler de ses plans, me faire part de ses inquiétudes et me demander mon avis.

La clientèle me laissant des loisirs, je ne le rebutais pas. Au contraire, ses divagations m'amusaient, et je faisais semblant de m'intéresser à ses lubies.

Un jour, il m'arrive avec une immense liste toute préparée, écrite par je ne sais qui, et qu'il étale triomphalement sur mon pupitre.

— Tiens, mon cher petit frère, dit-il (c'était son expression habituelle), voilà le nom de tous mes invités, il n'y a ni curé ni bedeau pour me la faire changer. Faut des limites à tout; tant pis pour ceux qui seront pas contents! je me suis déjà donné assez de trouble avec cette affaire-là. M. Saxe va me prendre pour un blagueur à la fin! Faut que ça finisse, ou bien je fiche tout ça là. Vacarme! j'en ai par-dessus la tête. Serre la liste dans ton safe, et prends bien garde que personne la voie. Je viendrai la chercher pour faire imprimer les invitations, aussitôt que j'aurai fixé le jour. Je m'en vas justement à Saint-Romuald pour arranger ça.

— C'est très bien, Dominique, lui dis-je; mais je ne vois pas mon nom là-dedans. Est-ce que je ne serais pas invité par hasard?

— Vacarme! mon cher petit frère du bon Dieu, tu n'y penses pas. J'ai bien mieux que ça pour toi, et j'viens t'en parler.

— Qu'est-ce que c'est?

— Il faut que tu sois parrain.

— Hein? parrain de quoi?

— Parrain de la frégate.

— Ah! tu la fais baptiser?

— Beau dommage!

— Mais...

— Ah! faut pas que ça t'embête, tu sais; il n'en manque pas qui voudraient bien la place, à commencer par le docteur Blanchet. Parce qu'il est membre du parlement, tu le connais, lui faudrait tout.

— Pourquoi ne le prends-tu pas? il ferait un bon parrain.

— Je ne dis pas le contraire, mais, vois-tu, il est marié; et j'aime mieux un garçon, vacarme! ça plus de jarnigoine.

— Tu crois?

— Sans compter qu'avec la marraine, des fois, ça peut faire une match.

— En effet.

— Comme de raison. Toujours Dominique, hein!

— Toujours Dominique.

— Ça prend pas lui pour oublier les amis, va!

— Ça, c'est vrai.

— Eh bien, ça y est-il?

— Mais la marraine?

— Ah! oui, la marraine; eh bien...

— Est-elle choisie?

— Non, ça dépend de toi, ça; mais j'en ai deux à te proposer.

— Voyons ça.

— D'abord il y a Mamzelle Girouard, du haut de la paroisse, qui est bien riche; mais aussi il y a Mamzelle Labarre, de Saint-Joseph, qui est bougrement plus belle.

— Eh bien, allons-y pour la plus belle.

— Je le pensais. Je t'approuve pas, mon cher petit frère, mais je te comprends, c'est mieux!

— Alors, ça y est.

— C'est bon; quand j'aurai vu M. Saxe, j'irai inviter Mamzelle Labarre... A moins que t'aimes mieux y aller toi-même?

— Non, non! toi...; c'est plus de... cérémonie.

— Tu penses?

— Sans doute.

— Alors, bonjour, mon petit frère; à demain!

Et voilà Dominique dans la neige jusqu'à la cheville, son étendard claquant au vent, en route pour Saint-Romuald, une distance de deux lieues.

Dire ce que le pauvre homme faisait ainsi de courses aussi inutiles que pénibles, je ne l'entreprendrai pas.

Dans les plus rudes journées de l'hiver, dans les fontes du printemps, par les froids les plus mordants comme par les pluies les plus torrentielles, on le

voyait passer haletant, courbé, harassé, blanc de givre ou ruisselant d'eau, le jour, la nuit, à toute heure.

Où prenait-il le temps de manger et de dormir ? je ne sais.

Une fois, je l'ai entendu, à trois heures et demie du matin, qui haranguait comme un possédé, dans un chemin de traverse, presque à un mille de toute habitation.

Le malheureux avait une mission ; il lui fallait marcher ; il était commandé, prétendait-il.

Mon père lui dit un jour :

— Mais, mon pauvre Dominique, vous vous morfondrez ; allez donc vous sécher et vous reposer ; à ce régime-là, vous prendrez quelque maladie mortelle.

— Eh!... mon cher petit frère, répondit-il, je demande pas mieux ; si vous voulez prendre ma place.

La proposition n'était pas assez alléchante ; mon père n'insista pas.

Mon brave père, il fut réveillé en sursaut, dans la nuit qui suivit le départ — dont je viens de parler — de Dominique pour Saint-Romuald.

Quelqu'un carillonnait à la porte, à deux heures du matin.

Il alla ouvrir : c'était Dominique qui demandait à parler à "l'avocat."

Mon père n'était pas la patience incarnée, mais il avait la pitié de toutes les infortunes ; il n'eut même pas la pensée de s'impacienter, et vint m'éveiller en souriant.

J'étais un peu plus agacé que lui ; mais il fallait nous débarrasser de l'importun, et je descendis.

Jour de ma vie ! je n'oublierai jamais l'ahurissement de mon père quand il entendit Dominique me dire à brûle-pourpoint :

— Mon petit frère, faut pas t'occuper ni de la petite Labarre qu'a pas le sou, ni de la petite Girouard qu'est laide comme dix-neuf péchés capitaux. J'ai ton affaire : Mamzelle Maguire, de Tréchemin. C'est une Irlandaise ; mais, vacarme ! ça bat quatre as, sous tous les rapports. Le baptême d'abord, et le mariage ensuite !

J'eus toutes les peines du monde à faire comprendre à mon père ce dont il s'agissait.

La dernière phrase, surtout, l'avait abasourdi.

Ce que cette affaire de marraine donna de mal à Dominique, on s'en doute un peu.

Bref, de retard en retard, de désappointement en désappointement, le printemps arriva, et le pauvre détraqué oublia momentanément ses rêves, pour

reprendre sa vie d'homme sensé avec ses occupations journalières de l'été.

Des circonstances m'entraînèrent loin de ma ville natale ; je ne le revis plus.

Mais il était survenu, dans l'intervalle, d'autres incidents que je veux raconter.

Mon bureau avait l'avantage de posséder un clerc-étudiant qui aurait pu rendre des points aux rapins d'Eugène Sue, non seulement pour agacer les pipelets de toute espèce, mais encore pour s'amuser aux dépens de n'importe qui lui semblait "une tête à ça".

Tout ce qui résultait en *fun*, suivant son expression reçue et surtout pratiquée, lui semblait d'une légitimité incontestable.

Une fois, en mon absence — j'ose à peine dire que j'étais allé plaider une cause — un tapissier était en frais de donner à mon bureau une tournure d'élégance à laquelle celui-ci n'était pas habitué, et qui attestait le sérieux de mes ambitions professionnelles.

Tout à coup Dominique fait son entrée avec un air de satisfaction absolument inaccoutumé

— Tout est décidé ! s'écrie-t-il ; tout est réglé ! le grand jour est fixé ; la fête aura lieu dans quinze jours... Hourra!...

Et l'étendard, brandi d'un bras trop enthousiaste, va s'écrabouiller au pofond.

LOUIS FRÉCHETTE.

(A continuer.)

## L'INSTRUCTION PUBLIQUE STYLE EPISTOLAIRE

### II

La lettre est une conversation par écrit entre deux personnes séparées l'une de l'autre. On peut dire que la lettre constitue le genre littéraire le plus universellement cultivé.

Tout le monde devrait savoir écrire une lettre. Il n'est pas de talent plus utile. Qui n'a pas à traiter d'affaires par correspondance ? Qui ne se trouve pas quelquefois dans la nécessité d'exprimer à un parent, à un ami absent, les sentiments dont il est animé à leur égard ? Qui n'a pas de nouvelles à transmettre, de conseils à solliciter ou à donner, de requêtes à adresser à un supérieur ?

Une lettre exige des qualités spéciales. On y réclame l'étroit *enchaînement* des idées, le *naturel*, et par dessus tout la clarté.

La lettre admet un laisser-aller qui ne messied pas quand il n'est pas poussé trop loin. En revanche, elle demande un tact parfait. Elle prend tous les tons, mais, dans aucun cas, elle ne peut se dispenser de la plus stricte politesse.

Il résulte de ce qui précède, que l'art épistolaire, n'ayant et ne pouvant avoir de règles précises, ne s'enseigne pas

C'est un art essentiellement primesautier, n'admettant d'autre guide que le tempérament de celui qui l'exerce. On ne l'inculque pas plus que l'on inculque l'esprit à ceux qui en sont dépourvus, fussent-ils aussi savants que Pic de la Mirondale. Par conséquent, tous les traités de style épistolaire en usage dans nos écoles ne servent qu'à surcharger le budget des familles et à encombrer inutilement le cerveau fragile des enfants.

Ce n'est donc pas à l'aide d'un livre ne donnant que des conseils infructueux ou des exemples inimitables que l'on préparera les élèves à triompher de cette exigence sociale. Comme il n'y a aucune différence entre l'art d'écrire une lettre et l'art d'écrire en général, il suffit de bien apprendre la grammaire aux enfants et de les entraîner en leur donnant souvent des devoirs, dans la forme épistolaire, sur des sujets intéressants et variés. Là se borne l'effort du maître : le reste est du domaine de l'éducation familiale et dépend du milieu dans lequel vit ou vivra le sujet.

Nous avons sous les yeux un livre, approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique, qui a pour titre : *La Lettre, ou Leçons de style épistolaire par Melle A. Germain*, dont nous allons démontrer l'inutilité radicale.

"Le style, c'est l'homme" dit un adage paraphrasé par Mlle A. Germain dans son introduction : "La lettre, c'est la personne même. Si elle est mal tournée, mal écrite, si les expressions en sont banales, obscures, prétentieuses, triviales, elle donnera une mauvaise idée de la personne qui l'a écrite. Au contraire, une lettre gracieuse, soignée, polie dispose favorablement celui qui la reçoit." C'est très exact.

Mais une lettre *mal tournée, banale, obscure, triviale*, ne peut émaner que d'un ignorant mal élevé ; tandis que la lettre *gracieuse, soignée, polie* résulte du savoir et de la bonne éducation. Il ne suffit pas de dire à un ignorant qu'il ne sait rien, il faut l'instruire ; et ce n'est pas par l'unique étalage des qualités qui constituent la lettre irréprochable qu'on arrive à ce résultat.

Ces leçons de style épistolaire nous apprennent que : "Les qualités essentielles d'une lettre bien faite sont au nombre de huit : elle exige du naturel, de l'abandon, de l'esprit, du tact, de la finesse, un certain usage du monde, un sentiment profondément chrétien, et, enfin, du cœur."

Précisément toutes choses qui ne s'apprennent pas à l'école. Mais voyons les définitions de ces qualités :

"En quoi consiste le naturel ?

"Le naturel consiste à rendre sa pensée sans effort, ses sentiments sans apprêt.

"En quoi consiste l'abandon ?

"L'abandon est cette heureuse aisance qui fait qu'on s'exprime sans timidité, sans embarras, sans gêne."

L'abandon, dans le style épistolaire, n'est pas une *heureuse aisance* qui permet de bien s'exprimer ; c'est une négligence aimable dont les gens de bonne compagnie font usage dans la correspondance, pour masquer leur indifférence. On peut écrire avec aisance sans abandon, et avec abandon sans aisance.

"Comment la lettre doit-elle supposer de l'esprit ?

"L'esprit dans une lettre, c'est le goût cultivé par l'étude, fortifié par la réflexion ; qui sait plaire et intéresser tout en observant les convenances et le cérémonial."

Non. L'esprit, dans une lettre ou partout ailleurs, est un

don naturel qui ne s'acquiert point. Ni le goût, ni l'étude, ni la réflexion n'en donneront une parcelle à qui Dieu l'a refusé. De plus, il est rare que l'esprit ne dédaigne les entraves du cérémonial et des convenances ; il est bien au-dessus de cela. Un poète de notre connaissance avait rimé une épigramme sur Pic IX, à l'époque la plus ardente de la défense des États pontificaux ; en voici la chute :—

.....

Il veut garder le temporel ;

Eh ! c'est assez spirituel !

Il faut avouer qu'au point de vue des convenances cela laissait passablement à désirer. Mais le trait était si piquant, le rapprochement des mots qui composent la rime si original, le tout était si anodin qu'on ne pouvait s'empêcher de sourire. Voilà ce que c'est l'esprit.

"En quoi consiste le tact ?

"Le tact consiste à savoir dire sa pensée telle qu'elle est et à bien connaître par quelle voie arriver au but que l'on se propose."

Ce n'est pas cela du tout. *Dire sa pensée telle qu'elle est*, c'est de la franchise, et parfois de la brutalité. La dire d'une manière délicate, détournée, en évitant les froissements que provoque une vérité désagréable lâchée à bout portant, c'est là du tact ; *bien connaître par quelle voie arriver au but que l'on se propose*, c'est de l'adresse, du calcul, de la *roublardise*, mais non du tact.

"Qu'est-ce que la finesse ?

"La finesse c'est le tact perfectionné. C'est une parure de goût qui fait tomber de la plume, sans effort, des anecdotes heureuses, des pensées délicates, des traits piquants et ingénieux, des souvenirs touchants, des mots aimables, des compliments discrets, des comparaisons hardies et brillantes, des tournures enjouées, et enfin, des proverbes, des citations, des historiettes."

Quelle délicieuse collection de lieux communs ! Et dire que c'est avec de pareils ouvrages que l'on prétend développer l'intellect de nos enfants ! Prenez un écolier quelconque, le plus borné, le plus réfractaire à tout travail demandant un peu d'assiduité, et imposez-lui l'exercice suivant :

REMPLACER LES TIRETS PAR DES ADJECTIFS CONVENABLES.

Des anecdotes —, des pensées —, des traits — et —, des souvenirs —, des mots —, des compliments —, des comparaisons — et —, des tournures —.

Il y a gros à parier que le jeune cancre remplacera, sans hésitation, les tirets par *heureuses, délicates, piquants, ingénieux, touchants, aimables, discrets, hardis, brillantes et enjouées* ; tant il est vrai que l'essence de l'instruction primaire est machinale, et que l'on ne fait nul effort pour sortir de la banalité.

Pour ce qui est de la finesse, nous demandons permission à Mlle A. Germain de la définir ainsi : La *finesse* consiste à exprimer moins que ce que l'on pense, mais à l'exprimer de telle sorte que l'instituteur ou l'interlocuteur devine aisément ce qui a été sous-entendu.

On raconte que La Fontaine prenant congé d'une compagnie pour se rendre à une séance de l'Académie, quelqu'un lui fit observer que ce n'était pas encore l'heure ; "Je prendrai le plus long," répondit-il. Cette réponse

pleine de jeunesse donne à entendre que le poète avait hâte de quitter une réunion où les gens l'ennuyaient.

“ *En quoi l'usage du monde peut-il être nécessaire ?* ”

“ L'usage du monde apprendra à se rendre compte des différentes positions sociales des personnes à qui l'on écrit ; à se conformer aux usages et aux signes extérieurs de convention, fondés sur le respect que nous nous devons les uns les autres.”

“ *Est-il à propos de se conformer aux usages et aux signes de convention en ce qui concerne le cérémonial des lettres ?* ”

“ Oui et refuser de le faire serait “ mépriser la sagesse des autres ; ” ce serait encore dénoter un manque de tact et d'éducation et se faire remarquer comme ignorant “ et étourdi.”

Dire que refuser d'observer les conventions mondaines serait “ MÉPRISER LA SAGESSE DES AUTRES ” nous semble excessif, car la plupart de ces conventions sont imposées par la vanité, vice qui rime mal avec la sagesse. Si nous nous soumettons à ces conventions, hypocrites le plus souvent, c'est afin de ne pas être appelé rustre... Sans cela !..

“ *Ne peut-on suppléer à cet usage du monde ?* ”

“ Oui, dans grand nombre de cas où les avantages de l'étude des livres, d'une institution soignée ont été refusés, l'esprit profondément chrétien peut y suppléer. Et alors, interprète fidèle d'une âme sincèrement simple, la lettre produit souvent des effets dignes d'admiration.”

Ainsi, ayez des notions aussi étendues que possible sur toutes les connaissances humaines ; soyez doué d'une intelligence éveillée ; ayez beaucoup d'esprit, de hautes relations — c'est-à-dire de la fortune —, de belles manières, de charité, de la mansuétude, du cœur, du sentiment, et vous serez en état de confectionner des lettres parfaites. Si vous ne réunissez pas ces conditions, la simplicité d'âme et le sentiment chrétien vous dispenseraient de ces superfluités, et vous écririez des lettres *dignes d'admiration*.

On le voit, rien n'est plus simple. Seulement il est bon de remarquer que toutes ces qualités sont des facultés ou des dons fortuits de naissance que les leçons de Style épistolaire ne sauraient faire acquérir. Ce qui diminue singulièrement la nécessité de ces leçons.

“ *Qu'entendez-vous par avoir du cœur dans une lettre ?* ”

“ Par avoir du cœur dans une lettre, j'entends que celui qui écrit doit savoir pleurer avec celui qui pleure autant que se réjouir avec celui qui est dans la joie ; il doit avoir un mot d'affection pour l'abandonné, une excuse pour toutes les offenses, un pardon pour tous les repentirs, un espoir pour toutes les souffrances.”

Très-bien. Ces lignes sont certainement les meilleures du livre. Mais le rôle imposé à ceux qui veulent avoir du cœur dans une lettre n'est pas accessible à tout le monde : c'est celui du confesseur.

Après les qualités, il y a les règles épistolaires. Voici en quels termes elles sont exposées :

“ Il faut avoir un sujet d'écrire ; y réfléchir profondément ; se rappeler à qui l'on écrit ; ne rien dire qui puisse blesser la réputation de quelqu'un ; choisir le temps où une lettre doit être envoyée ; et enfin se rappeler sa position.”

Nous ne reproduirons pas les théories que Melle A.

Germain développe à l'occasion de ces prétendues règles, mais nous ne résistons pas au désir d'en citer un numéro :

“ *Quelle est la meilleure manière de réfléchir ?* ”

“ La seule et utile manière de réfléchir est de penser, une plume à la main, au sujet qu'on veut traiter. Ordinairement les pensées nous arrivent d'abord en foule ; il faut les jeter pêle-mêle sur le papier. Après avoir fini ce brouillon, on le relit avec calme, avec attention : on retranche, on corrige, on ajoute au besoin, puis on fait une seconde copie, souvent une troisième ; et enfin, quand on a jugé sa lettre convenable on la transcrit une dernière fois.”

Quelle pénible gestation ! Nous plaignons l'infortuné qui a plus d'une lettre par mois et qui est obligé de recourir à un pareil procédé. Il vaudrait mieux pour lui fendre du bois ; la peine serait moindre.

Les pages du livre se succèdent aussi claires, aussi simples, aussi justes, aussi utiles surtout que les extraits produits plus haut. Nous abrègerons donc cette fastidieuse revue. Citons cependant quatre formules finales “ tout à fait charmantes ” dit l'auteur :

“ 1° L'heure du courrier me presse : je ferme ma lettre, mais mon cœur te reste ouvert toujours.”

“ 2° Adieu, la cloche m'appelle au dîner. Les exigences de la vie matérielle m'enlèvent aux jouissances de la vie du cœur.”

“ 3° L'effet propre de mon affection est de me sentir triste chaque fois que je suis obligée de te quitter.”

“ 4° Vous le savez, ma mère, le cœur vit de ce qu'on lui donne. Aimez-moi toujours et la vie de mon cœur sera belle et enviée.”

Est-ce assez tourmenté ! est-ce assez creux ! est-ce assez plat ! est-ce assez rococo !

Pense-t-on qu'il ne puisse y avoir de formules finales “ tout à fait charmantes ” ou spirituelles en dehors de ces formules pleines d'une sottise emphase ? En voici quatre à leur opposer :

1° Nadar écrivait à Eugène Labiche, son grand intime, et terminait ainsi :

“ Et permets-moi de te présenter un jeune poète de talent, Champsaur de son nom, et même Félicien.

“ Ton bon,

“ NADAR.”

Cette finale ne manque ni de drôlerie, ni d'imprévu.

Evidemment tout le monde ne comprendrait pas cela, mais Nadar n'écrivait pas à tout le monde.

2° Un député français écrivait à M. le duc de Boglie, pendant la période agitée de l'ordre moral, une lettre sanglante sur sa politique draconienne. La formule finale, au lieu de démentir le corps de la lettre par une obséquiosité de commande, se lisait ainsi :

Votre et cætera,

X . . .

C'était d'une rare impertinence, mais c'était bien dans la note. Il eût été assez étrange de lire au bas d'une pareille lettre :

Veillez agréer, Monsieur le duc, avec mes regrets pour la liberté grande que j'aie cru devoir prendre, l'assurance de mon profond respect pour votre personne, ainsi que ma vaste admiration pour vos incomparables talents.

3° Un de nos amis, après nous avoir adressé une longue lettre délirante d'esprit et d'étourdissantes futilités, terminait ainsi :

Ton idiot, mais dévoué,

CHARLES C\*\*\*

Formule non recommandée, mais qui était joliment trouvée.

4° Et celle-ci : " Je te brise les métacarpiens," ne vaut-elle pas une des plurnicheries estampillées par Melle A. Germain ?

Et les modèles de lettres donc ! C'est cela qui doit séduire les élèves, les empoigner, leur monter l'imagination, et les lancer, fougueux, sur la trace des épistoliers célèbres ! Nous n'en produirons que deux types, les deux plus courts, afin de réduire les proportions de cet article.

Premier modèle :

" Cher parrain,

" Le moment solennel et tant désiré est arrivé ! Le jour de votre fête se lève brillant et beau ! dans mon cœur il s'élève comme un concert de voix joyeuses qui me redisent toutes vos bontés. Le respect, l'amour, la reconnaissance arrivent à l'unisson, et vous souhaitent, cher parrain : santé, bonheur, prospérité, jours heureux, longue vie.

" Oui, vivez longtemps, cher parrain, vivez longtemps pour le bonheur de ceux qui vous aiment et en particulier pour le mien. Depuis ma plus tendre enfance, je vous regarde comme mon second père, et vos incessantes bontés vous donnent bien ce titre à mon amour. Oui, cher parrain, veuillez en croire les accents d'un cœur reconnaissant : jamais vous ne serez ni plus, ni mieux aimé que par

" Votre petit filleul,

" ADELOR."

Il est impossible que ce soit là la lettre d'un enfant ; ce n'est qu'une mauvaise épître d'un pédant ! Voilà donc ce que l'on propose comme modèle de style épistolaire, art dont la première qualité (nous l'avons vu plus haut) est le naturel !

Oh ! si j'avais un petit filleul assez complètement monstrueux pour m'écrire de pareilles inepties, je lui administrerais une fessée mémorable qui lui enlèverait toute velléité de récidive. Comment ! voilà un moutard — la signature précédée de *votre petit filleul* le dit assez — qui trépigne encore de joie gourmande à la vue d'un biberon, et qui se permet de commettre une pareille lettre ? C'est par trop bouffon ! Mais, le malheureux ! quelles métaphores ridicules emploiera-t-il quand il aura subi plusieurs années de leçons de style épistolaire ?

Second modèle :

FÉLICITATIONS.

*Formule officielle.*

" Monsieur,

" Je ne saurais tarder à vous féliciter de votre élévation à la place de... Votre expérience, votre excellent jugement vous mettent en état de remplir mieux que personne les fonctions honorables qu'on vous a confiées. Je ne doute pas que dans une occasion aussi solennelle, vous n'ayez déjà reçu bien des félicitations. Sans doute aussi ces compliments étaient plus recherchés que les miens ; mais, soyez-en persuadé, aucun n'était plus sin-

cère et dicté par un plus vif contentement de votre " succès."

Telle est la *formule officielle* des lettres de félicitation pour tous les cas où l'intérêt oblige des gens vertueux et civilisés à congratuler n'importe quel personnage, croquant ou somnité. Par une attention délicate, la nouvelle situation du destinataire est laissée en blanc ; de sorte que, sans en changer un mot, la formule peut servir pour un facteur ou pour un premier ministre. Seulement, pour le premier ministre, il convient de se hâter, car les lendemains manquent de certitude, et la félicitation, faute d'arriver à temps, pourrait se transformer en une raillerie inhumaine.

On voit, par ces deux modèles qui donnent la note de tous les autres, dans quel caveau la sincérité est reléguée. Est-il prudent de rompre les enfants à ces hypocrisies chaperonnées par la bienséance ? est-il prudent de les familiariser avec ces chinoiseries absurdes, dont le moindre mal est de leur arracher toute initiative et de les accoutumer à ne penser que par les autres ? Aux pères de famille à se prononcer.

Nous, nous estimons que de telles leçons sont doublement funestes : 1, parce qu'elles n'enrichissent l'esprit des enfants d'aucune connaissance nouvelle ; 2, parce que cette uniformité servile, qui caractérise l'instruction primaire, jette dans un moule commun toutes les aptitudes, atrophie l'esprit au moment de son épanouissement, nivelle les intelligences et prive ainsi le pays de ses espérances, c'est-à-dire des hommes libres et forts dont il a tant besoin.

HENRI ROULLAUD.

## LES ECOLES DU MANITOBA

Nous publions cette correspondance parce que les journaux politiques de la province n'ont pas le courage de la faire ; mais qu'il soit bien entendu et bien compris que le CANADA-REVUE n'est pas un journal de parti. Ainsi nous publierions toute corree, ondance qui serait la contre-partie de celle-ci.

Nous sommes une tribune libre et tous les hommes qui pensent pour eux-mêmes qui ont le talent d'écrire et de dire leur façon de penser peuvent s'adresser à nous, et leurs écrits arriveront devant le public. Il n'y a pas d'enseignement ni de parti qui tiennent devant nous ; égalité pour tous et, surtout, pour tous les politiques, ecclésiastiques comme laïques.

Que nos amis, les conservateurs qui nous lisent et qui collaborent à notre REVUE, et ils sont plus nombreux qu'un vain peuple ne pense, ne prennent pas ombre de cette correspondance ; nous n'entendons aider aucun parti politique ; chaque parti a assez d'organes hypocrites pour faire sa besogne.

Les organes du gouvernement fédéral sont en ce moment très curieux de connaître l'opinion de M. Laurier sur cette question, et de savoir ce qu'en pense le parti libéral.

Je ne connais pas l'opinion de M. Laurier, et je n'ai pas le droit de parler au nom du parti libéral, mais j'ai bien le droit de dire quelle ligne de conduite il devrait, suivant moi, adopter. Et je n'hésite pas à déclarer qu'il devrait laisser Mgr Taché se débrouiller comme il le pourra avec ses amis les tories et les Orangistes.

Il est inutile de se le cacher : la grande masse des électeurs d'Ontario, conservateurs et libéraux, est en faveur du maintien de la loi Martin, et est opposée à toute intervention du gouvernement ou du parlement fédéral. Si donc le parti libéral prend fait et cause pour la minorité catholique de Manitoba, de deux choses l'une : ou bien tous les libéraux s'uniront pour soutenir sa cause, et un grand

nombre d'entre eux en souffriront auprès de leurs électeurs ; ou bien un certain nombre céderont devant la crainte de se nuire aux yeux de l'électorat..., et alors le parti sera divisé, et ceux qui auront soutenu les catholiques n'en souffriront que plus d'avoir voulu se dévouer pour faire respecter la constitution. Dans les deux cas, le parti libéral perdra énormément par l'adoption d'une ligne de conduite favorable aux catholiques de Manitoba.

Notre parti doit-il s'exposer à souffrir ainsi pour eux ?

Je n'hésite pas à dire que non. Ces catholiques ont toujours été unanimes à combattre le parti libéral, quelque dévouement que celui-ci leur ait montré, et plus les orangistes leur ont donné de coups de pied, plus ils leur ont donné de votes.

Prenons le cas de Mgr Taché, le représentant attiré et fidèle des catholiques de Manitoba. Quelle conduite a-t-il tenue envers le parti libéral, au sujet de l'amnistie de Riel et des autres Métis compromis dans le trouble de la Rivière Rouge de 1869 ? Cette amnistie lui avait été promise par Sir John A. Macdonald, par Sir Georges-Etienne Cartier et par Sir Hector Langevin, ainsi que par Sir Adams Archibald. C'est grâce à la communication faite par lui de cette promesse aux Métis que la paix avait pu être rétablie et la guerre civile évitée. A plusieurs reprises, cette promesse fut répétée à l'archevêque de Saint-Boniface. Mais rien n'avait encore été fait en 1873 lors de la chute du gouvernement de Sir John A. Macdonald. Mgr Taché, pour ne pas embarrasser le gouvernement, avait patiemment attendu de 1869 à 1873.

A peine M. Mackenzie et ses collègues étaient-ils assermentés, en novembre 1873, qu'il se mettait à leurs trousses pour faire remplir les promesses de Sir John, et il ne leur donnait pas seulement le temps de respirer. A l'entendre, l'honneur de la Couronne était engagé, et il n'y avait par moyen d'attendre un instant... Il était si pressé avec les libéraux, qu'il voulait ni plus ni moins, que M. Letellier lui donnât l'amnistie *pour ses étrennes du jour de l'an de 1874*. En vain le gouvernement de M. Mackenzie lui disait : " Mais, Monseigneur, nous ne doutons pas de votre parole, mais vous devez comprendre qu'en l'absence de preuve nous ne pouvons accorder l'amnistie. Vous dites que Sir John A. Macdonald et Sir Hector Langevin vous l'ont promise ; eh bien, nous ne demandons pas de documents officiels : montrez nous seulement une lettre de Sir John admettant cette promesse et nous allons de suite vous accorder l'amnistie." Mgr Taché ne put obtenir cette lettre. L'amnistie ne venant pas, que fit Sa Grandeur pour embarrasser le gouvernement ? Elle envoya Riel prendre son siège au commencement de la session de 1874. M. Bowell, avec l'appui de tous les tories de la Chambre, y compris Sir John, le fit expulser. Le gouvernement de M. Mackenzie aurait bien pu dire : " Puisque vos amis agissent ainsi, nous ne voyons pas pourquoi nous, qui n'avons jamais promis l'amnistie, nous nous donnerions des ennuis pour vous." Mais M. Mackenzie ne parla pas ainsi. Il fit nommer un comité spécial pour établir au moyen d'une enquête si, comme le prétendait Mgr Taché, l'amnistie lui avait réellement été promise par le gouvernement précédent.

L'archevêque de St. Boniface, netendu comme témoin devant le comité, jura que l'amnistie lui avait été promise par Sir John A. Macdonald, par Sir Georges-Etienne Cartier, Sir Hector Langevin et Sir Adams Archibald. Sir John et Sir Hector vinrent lui donner le démenti le plus catégorique. Comme il n'était pas possible de se tromper sur une affaire aussi simple que la promesse d'une amnistie, leur témoignage accusait virtuellement Mgr Taché de parjure. Si ces messieurs, comme ils le juraient, n'avaient jamais promis l'amnistie, Mgr Taché avait sciemment juré ce qui était faux. Si, au contraire, elle lui avait été promise, c'étaient eux qui se rendaient coupables de parjure. Nous croyons que c'est l'archevêque qui a dit vrai en cette circonstance. C'est aussi ce qu'a pensé le gouvernement de M. Mackenzie, car il a pris comme prouvée la promesse d'amnistie, et a agi en conséquence, en la faisant accorder par Lord Dufferin, sans s'occuper du mal que cela ne pouvait manquer de faire à un grand nombre de ses amis.

On avait droit de s'attendre qu'après ce qui venait de se passer, Mgr Taché allait rompre avec le parti conservateur, dont les chefs l'avaient trompé, et avaient ensuite voulu le faire passer pour parjure, et qu'il allait donner ses sympathies au parti libéral, dont les chefs avaient eu assez de respect pour lui pour ajouter foi à son témoignage, malgré les contradictions de Sir John et de Sir Hector. Que vit-on cependant ? Mgr Taché baisa les pieds de ceux qui avaient voulu le déshonorer. Aux élections de 1878, les Orangistes et les fanatiques faisaient un crime à M. Mackenzie d'avoir accordé l'amnistie, et élevaient aux nues Sir John qui, suivant eux, l'avait refusée. Mgr Taché se joignit à ceux qui avaient voulu le faire passer pour parjure après s'être moqués de lui, et pas un de ceux qu'il pouvait influencer dans la province de Québec ou dans celle de Manitoba ne vota pour un candidat libéral. M. Mackenzie fut écrasé. On le ruina auprès des protestants fanatiques parcequ'il avait accordé l'amnistie, et il ne reçut que des injures et des horions des catholiques de Québec et de Manitoba.

Qu'avons-nous vu sur la question des écoles du Nouveau-Brunswick ? Là encore, le parti libéral voulut aider les catholiques à obtenir justice. Toute la reconnaissance qu'il reçut du clergé catholique fut une hostilité acharnée dans les élections qui eurent lieu plus tard, et notre parti eut à faire face, en 1878, et aux protestants fanatiques qui lui faisaient un crime d'avoir voulu faire rendre justice à la minorité catholique, et à cette même minorité catholique coalisée avec ses ennemis de la veille.

Il ne faut pas que le parti libéral soit dupe davantage. Après ce que nous venons de rappeler, il faudrait être archi-niais pour compter sur la moindre reconnaissance des évêques et du clergé catholiques. Si cela fait leur affaire de marcher avec le parti libéral, ils n'en seront pas détournés par le fait qu'il aura laissé les catholiques de Manitoba à leur sort. Et s'ils ont intérêt, ou croient avoir intérêt à combattre notre parti, ils n'hésiteront pas une seconde, quand même nous nous serions compromis pour eux.

Ce que notre parti doit faire, c'est ce que font les évêques et le clergé : agir en ne consultant que ses intérêts.

Si cela fait l'affaire du parti libéral de soutenir les catholiques de Manitoba, qu'il les soutienne ; mais s'il croit qu'il en souffrira, ses chefs seraient des imbéciles s'ils ne laissaient pas Mgr Taché et les catholiques de Manitoba, qui le suivent toujours, se débrouiller comme ils le pourront avec leurs amis les Orangistes.

UN LIBÉRAL.

## LES QUETES AU COUVENT

MONTRÉAL, 16 NOVEMBRE 1892.

M. le Rédacteur du CANADA-REVUE, Montréal.

Il nous fait certainement plaisir de constater les bons résultats qui ont été obtenus, grâce à la guerre que vous aviez entreprise contre les abus sans nombre qui s'étaient introduits parmi certains membres du clergé.

Vous avez attaqué l'ennemi bravement et courageusement, vous ne vous êtes pas compté comme battu par les attaques insolentes et insultantes que ces bons petits *curés* ou ces tout petits *vicaires*, qui, eux-mêmes, trouvaient la soupe que vous leur faisiez manger un peu chaude, ont cru devoir vous adresser.

Vous avez bien rempli votre mission, et tous les gens bien pensants vous en sont reconnaissants.

Il y a, monsieur, bien d'autres abus, qu'il faut faire cesser, et vous êtes certainement la personne qui, le plus, a tout en son pouvoir pour mettre un terme à ces abus criants.

Je veux parler de nos bonnes et révérendes sœurs. Vous savez comme elles sont intrigantes, ces bonnes dames, comme elles aiment l'argent.

Oui, mais vous ignorez peut-être tous les excellents prétextes dont ces bonnes dames se servent pour tirer de l'argent des élèves qui sont sous leurs soins.

Elle n'hésitent pas d'abord à demander des prix fous pour l'éducation très médiocre qu'elles s'obligent à donner pour nos enfants, oh ! non, pas le moins du monde ; non contentes de nous surcharger et de nous renvoyer nos enfants quasi aussi ignorants à la fin de l'année qu'elles l'étaient à la rentrée des classes, elles ont des moyens à elles seules pour faire de l'argent.

Par exemple, la fête du bon chapelain approche ; ces bonnes sœurs, elles aiment tant leur chapelain, il faut lui présenter une adresse accompagnée d'un cadeau quelconque, nous allons dire : une paire de *pantouffles*.

Ce ne seront pas elles qui encourront les frais d'achat, non : les élèves sont nombreuses.

Les bonnes sœurs formant le conseil s'assemblent, et il est décidé de demander aux élèves une toute légère souscription de cinquante centins au moins pour acheter ces magnifiques *pantouffles* destinées à M. le chapelain.

250 élèves à 50 centins donnent \$125.00.

Les *pantouffles* peuvent coûter, disons \$5.00 ; avec cette somme vous avez une magnifique paire de *pantouffles*, et les \$120.00 qui restent vont aux profits de la communauté.

La fête de notre bonne Mère Supérieure arrive, il faut lui offrir un grand banquet ; mais pour prendre part au banquet, il faut souscrire une piastre ; celles qui ne peuvent souscrire sont mises à l'écart.

\$250.00 pour un dîner de couvent, ça doit être bien bon ; \$10.00 à \$15.00 couvrent toutes les dépenses et la balance va dans la caisse.

Ou encore, voilà le mois de Saint Joseph qui est proche, voilà le mois de Marie, le mois du Sacré-Cœur ; ces bonnes sœurs, elles ont tant de dévotion, elles désirent fermement que les chères enfants confiées à leurs tendres soins partagent leur dévotion. Il faut donc acheter une statue, soit de Saint Joseph, de la Vierge Marie ou du Sacré-Cœur. Prélevons une souscription, dans chaque classe, sur chaque élève, de 10 à 15 centins par élève. Vous avez en moyenne 50 élèves par classe, et vous arrivez à un beau \$5.00. La statue coûtera 75 à 80 centins et la balance est placée aux profits de la communauté.

Il arrive toujours malheur à quelques-unes de ces statues, tous les ans l'on nous dit, ou plutôt l'on dit à nos enfants, qu'il faut une statue nouvelle.

Et pour les médailles, donc ! Pensez-vous que la médaille de mérite soit décernée à l'enfant qui la mérite le plus par son travail ? Eh ! non. Celle qui l'aura cette médaille, c'est celle qui sera à même de la payer le plus cher. Et quelle espèce de médaille !

On fait payer jusqu'à sept piastres pour chaque médaille, et elles valent à peine trois piastres.

Eh bien, mon cher Rédacteur, que pensez-vous de cette manière d'agir ? N'est-ce pas indigne ; n'est-ce pas à faire rougir ? Oserions-nous nous servir de pareils moyens pour battre monnaie ?

Je vous transmets ces quelques idées sur lesquelles vous aurez sans doute encore occasion de vous étendre.

Bien à vous,

MAURICIUS.

## CHRONIQUE MEDICALE

En ce beau pays de France, les somnambules, magnétiseurs, masseurs, rebouteurs, médiums, électriciens revendiquent le droit d'exercer librement la médecine.

C'est la réplique à la loi qui va autoriser la création de syndicats médicaux.

On annonce un congrès et une petite pétition qui recevra 500,000 signatures. Un demi-million : vous avez bien lu.

Il y aura de la gaieté sur la planche.

Je me demande pourquoi ces intéressants industriels se posent en victimes du monopole que paraît conférer aux médecins le diplôme de docteur ?

Ces pauvres médecins, ils sont vraiment bien lotis avec leur monopole !

Voulez-vous vous amuser à faire une promenade à travers l'almanach des adresses ? Elle sera instructive. Vous y constaterez que dans certaines rues de Paris il y a presque autant de médecins que de marchands de vins ; ce qui n'est pas peu dire : un par trois maisons en moyenne.

Vous me direz à cela que c'est la raison d'équilibre qui le veut ainsi. L'aubergiste prépare l'ouvrage au médecin. Hélas ! non ; car si l'alcoolisé laisse sa santé dans la boutique de l'empoisonneur, il y laisse aussi son argent, et ses moyens ne lui permettent que l'hôpital.

L'intermittente Faculté jette dans la vie fourrées sur fourrées de docteurs, et l'encombrement est devenu effrayant.

Les guérisseurs non diplômés sont bien mal venus à se plaindre de la concurrence.

Il y a quelques jours, j'avais à demander un renseignement.

ment à un médecin de ma connaissance qui demeure au troisième étage d'une modeste maison d'un quartier commerçant. C'est un homme de valeur et de conscience, un vieux garçon, ne tirant pas à la visite et dédaigneux de l'argent.

Il y avait devant sa porte une file de voitures; parmi lesquelles quelques équipages, ne vous déplaise.

— Fichtre! me pensai-je en montant l'escalier, je tombe un jour de consultation. Pourvu qu'on ne me fasse pas attendre.

En remettant ma carte à la servante qui vint m'ouvrir, je lui dis :

— Il y a beaucoup de monde, n'est-ce pas? Dites au docteur que je n'ai qu'un mot à lui dire de la part de M. X...

— Ah! vous pouvez entrer tout de suite.

En effet, j'arrivai dans le cabinet.

— Mon cher docteur, excusez-moi de passer sur le ventre de vos clients. Je ne savais pas que ce fut votre jour de consultation. Mes compliments, en passant; vous avez une jolie file de voitures devant votre porte...

Il sourit mélancoliquement :

— Vous me faites bien de l'honneur; ce n'est pas pour moi.

— Et pour qui donc?

— Pour la somnambule lucide qui demeure au premier.

Mais il s'est passé il y a quelques mois à Montmartre un fait plus significatif encore.

Le commissaire de police fut avisé que depuis six mois un quidam devenait d'une popularité inquiétante pour les docteurs du quartier. Il soignait les gens au moyen de remèdes mystérieux et de paroles cabalistiques.

Une enquête habilement menée constata un superbe cas d'exercice illégal de la médecine.

Le magistrat fit venir l'empirique :

— Monsieur, je vous prévienne, que je vais vous faire poursuivre par le parquet.

— N'en faites rien, monsieur le commissaire, je vous en supplie; vous me causeriez le plus grand préjudice.

— Mais j'y compte bien.

— Vous n'y êtes pas. Vous comprenez qu'on recherchera aux antécédents et tout se découvrira.

— Ah! ah! vous avez un casier judiciaire?

— Non. Je suis docteur en médecine. Je me suis établi, il y a dix ans, dans le faubourg Saint-Honoré, avec quelques mille francs que m'avait donnés ma famille, en se saignant, et j'ai attendu en vain une clientèle qui n'est pas venue. J'ai résisté jusqu'à la saisie de mon mobilier. J'ai passé par une misère terrible, et, enfin, une âme charitable m'a trouvé une place d'expéditionnaire à douze cents francs, dans une petite administration. Mais, au bout de quelque temps, mon écriture de médecin m'a fait flanquer à la porte.

Il me tomba un héritage de quinze cents francs, et c'est alors que j'eus l'idée géniale de m'établir à Montmartre pour faire de la médecine mystérieuse. Voici trois ans que j'exerce et j'ai déjà mis quatre-vingt mille francs de côté. Si, au cours du procès, la vérité ne devait pas se découvrir, une condamnation me ferait un bien énorme. Mais si l'on révèle que je suis docteur en médecine, c'est la ruine; je perds toute ma clientèle.

On peut juger de l'ébahissement du commissaire.

Cet homme était dans le vrai. Ce siècle sceptique ne croit plus à rien à rien même de ce qui se démontre; mais il croit à l'absurde, à l'incompréhensible, à l'occulte.

Il faut comprendre son époque, c'est la condition du succès. Il dure ce qu'il peut, mais le nom est fanfarré aux quatre vents de la publicité.

Dans la profession de guérisseur, le mystère est aussi une force.

Un jour, je manque d'être écrasé par un phaéton, et naturellement je suis traité d'imbécile par dessus le marché.

Je me retourne furieux...

— Teus! V...

— Mens! S...

Nous nous étions reconnus. Un camarade de régime, engagé volontaire comme moi à l'âge de dix-huit ans.

Il jette les guides à un monsieur assis à côté de lui, saute à terre et m'entraîne dans un café.

Je l'interroge.

— Que fais-tu?

— J'ai repris l'affaire du grand-père.

— Quelle affaire?

— Tu as bien entendu parler du père V... le rebouteur de Pontoise. C'était mon grand-père.

— Ah, bah! et tu gagnes.

— Vingt à vingt-cinq mille francs par an.

J'étais littéralement ébaubi.

— Entendons-nous. J'ai réformé le vieux jeu. Le pauvre brave homme n'y voyait pas plus long que son nez, et il n'était pas long. Il ne touchait pas une entorse, une foulure, un panari, une tourniole, sans voir la correctionnelle à la fin de la guérison. Il a été condamné vingt fois pour exercice illégal. Tu comprends que j'ai pris mes précautions...

— Tu as fait ta médecine?

— Tu blagues? J'ai tout simplement pris un docteur pour secrétaire. Il signe mes ordonnances. Je lui donne deux cents francs par mois et le déjeuner... et il me tient mon cheval par dessus le marché... Tiens, ça me fait penser qu'il doit avoir le gosier sec. Garçon! Portez un bock au type qui tient mon cheval!...

Je croyais rêver.

— Est-ce que c'est lui qui attelle?

— Tu as l'air de rire. Eh bien! non; il n'attelle pas, mais c'est parce que je respecte la science. Si je voulais, j'en trouverais qui feraient tout ce qui ne concerne pas leur état. Il n'y a qu'à se baisser pour en prendre; ça grouille sur le pavé de Paris.

— Que deviennent-ils?

— Au bout de trois ou quatre ans, ils se taillent un noyau de clientèle dans la mienne et finissent par vivotter. Seulement il y a des ingrats. Le dernier que j'ai eu m'a joué un tour... Ah! le scélérat!...

— Quoi donc?

— Il m'a pigé mes trucs et le gredin a épousé une vieille somnambule lucide. Il est établi à Paris, fait du reboutage, fait lire au travers du corps par sa femme et guérit les cancers! Oh! là! là! là! Viens donc me voir vers onze heures, nous déjeunerons ensemble et nous aurons le temps. Je vais maintenant chez une danseuse de l'Opéra qui s'est avarié un abatis.

Et c'est sur cette bonne parole que nous nous sommes quittés.

Franchement, je ne comprends pas la jalousie des rebouteurs, masseurs, médiums, magnétiseurs et somnambules contre les pauvres médecins.

EDOUARD SIEBECKER.

Nous signalons avec un vif plaisir à nos lecteurs la nouvelle société d'architectes qui vient de se fonder sous la raison sociale "Roy, Gauthier & Daoust," architectes, évaluateurs et arbitres.

Tous ces messieurs sont bien connus, et il est inutile de faire longuement leur éloge, qui serait superflu.

M. T. Daoust, qui fait partie de la société, est un des jeunes qui se poussent. Encourageons-le de toutes nos forces.